

1960 .....2010

cinquantenaire  
des

**PRIX LITTERAIRES**  
du

*MORVAN*



# PRIX LITTERAIRES DU MORVAN

1960 - 2010

*CINQUANTE ANNEES DE PROMOTION DE LA LITTERATURE*

*MORVANDELLE DE 1960 à 2010*

**Prix littéraires du Morvan**

**Prix littéraires du Morvan Henri Perruchot**

**Prix d'études morvandelles Marcel Vigreux**

par Claude de RINCQUESEN, le 1er décembre 2010

## PRIX LITTERAIRES DU MORVAN

### CINQUANTE ANNEES DE PROMOTION DE LA LITTERATURE MORVANDELLE DE 1960 à 2010

Il était une fois (oui, cette histoire est un joli conte) un libraire d'Orléans, natif d'Arnay-le-Duc (**Tristan MAYA**) qui, pendant ses vacances du mois d'août 1960, rencontre dans le bureau du P.D.G. du Courrier de Saône et Loire (René PRETET) le rédacteur en chef de l'Echo du Morvan (**Marcel BARBOTTE**) et l'écrivain **Henri PERRUCHOT**. De quoi parlent-ils ? De créer un Prix destiné à couronner des œuvres littéraires morvandelles.

De mon côté, je cherchais à réunir des personnalités culturelles du Morvan pour mettre en valeur tant leurs ouvrages que le terroir dont ils étaient issus, dépassant ainsi les préoccupations plus « économiques » en faveur de l'essor du Morvan.

Un hasard fit que nous nous sommes rencontrés et de là à unir nos efforts, il n'y eut qu'un pas. Voilà notre quatuor d'origine constitué, mais tout était à faire :

- ce que l'un de nous appelait les « statuts », en fait plus simplement le règlement
- le jury littéraire bien sûr
- un comité d'honneur et de patronage qui fasse le renom du Prix
- la promotion de cette fondation régionaliste auprès de la presse et des éditeurs.

Dès le 22 août 1960, **Tristan MAYA** m'écrit pour me parler de ce projet, pensant que mes fonctions, tant d'enseignant que d'animateur touristique, me feraient adhérer à cette initiative. Autre courrier le 25 août, pour me communiquer les bases de tout ceci, envisagées lors de la réunion à Chalon-sur-Saône par les personnes citées plus haut.

La mise au point de tout cela m'était d'autant plus facile que l'écrivain bien connu **Henri PERRUCHOT**, revenait tous les étés dans son antre natal, à Jonchères, hameau de Blanot, limitrophe de mon village de Liernais.

C'est donc au fil des semaines que visites et courriers permirent petit à petit de décanter les idées et d'organiser les choses.

**Le règlement** (dont le texte en annexe est le reflet presque inchangé) prévoyait la création du prix du Morvan, son attribution en été, (favorable pour la presse, car la période est plus calme en politique) doté de 1 000 NF (mais où les trouver ?), décerné à une œuvre imprimée, dans les 12 mois précédant l'attribution, concernant le Morvan ou les régions environnantes et parlant de fiction, poésie, folklore, géographie, histoire, biographie.etc.

**Le jury littéraire** pouvait comprendre, selon les premières propositions :

- Paul CAZIN, écrivain autunois (route des Alpes- Aix-en-Provence)
- Michèle ESDAY, écrivain (3 rue Gaston Conté- Paris 18°)

- François BACOT, directeur du Bien Public (Place Darcy- Dijon)
- Marcel BARBOTTE, rédacteur en chef de l'Echo du Morvan (10 av.de la gare – Autun)
- Jean BONNEROT, écrivain, spécialiste de Ste Beuve (Pierre Ecrite -Alligny-en-Morvan)
- Joseph BRULEY, « La Morvandelle » (25 rue St Maur- Paris)
- Albert COLOMBET, « Pays de Bourgogne » (35 Bd Paul Doumer à Dijon)
- Fabien DIOT, Le Progrès (13 rue du Gal Leclerc à Chalon-sur-Saône)
- Gaston GERARD, ancien ministre, maire de Dijon (25 rue du petit Potet – Dijon)
- Gustave GASSER, écrivain (Chagny)
- Marcel LUCOTTE, libraire-journaliste « La Gazette » (4 grande rue Chauchien à Autun) (futur sénateur-maire et vice-président du sénat)
- Tristan MAYA (de son vrai nom, Jean MATON) 14 rue Paul Lemesle à Orléans
- Henri MEILLANT, poète-écrivain (rue Firmin-Gouvion à Toul)
- Henri PERRUCHOT, écrivain philosophe et biographe de peintres (24 rue St Louis en Isle à Paris)
- René PRETET, Directeur du Courrier de Saône et Loire. (7 rue des Tonneliers à Chalon s/ Saône)
- Georges RIGUET, instituteur-écrivain (28 bis rue St Georges – Le Creusot)
- Jean LOSPIED, sénateur- directeur du Journal du Centre (3 rue du Chamin de fer à Nevers)

On notera la volonté des fondateurs d'associer plusieurs journalistes dans le jury, pour assurer ainsi le renom du **Prix Littéraire du Morvan**.

**Le comité d'honneur**, d'après les premières propositions, aurait pu comprendre, sous réserve de contacts ultérieurs :

Le comte de VOGÛE, la comtesse de WIGNACOURT, le Dr ROCLORE, les maires d'Autun, Château-Chinon, St Honoré-les-Bains, Chagny, Dijon, Semur-en-Auxois, Arnay-le-Duc, Avallon, Jean BRANTUS Pdg des « Dépêches », le Baron THENARD, le sénateur ARMENGAUD, etc.

En fait, après contact épistolaire, tous m'ont répondu favorablement, plus les conseillers généraux GRILLOT (Liernais), LAMU (Autun), SCHIEVER (Avallon), MITTERRAND (Montsauche), BENOIT (Luzy), FILANDIN (Vézelay) et Maurice GENEVOIX (secrétaire perpétuel de l'Académie Française).

**La presse**, dès lors, pouvait être contactée et j'envoyais le premier communiqué à un grand nombre de journaux de Bourgogne et d'ailleurs, en utilisant les longues listes que m'avaient confié Henri PERRUCHOT et Tristan MAYA. A cette époque le Comité d'Etudes et d'Aménagement du Morvan et sa filiale l'Association du Tourisme en Morvan étaient abonnés à « L'argus de la presse », et je pouvais ainsi contrôler le suivi des envois et en répercuter la liste à tous les membres du jury qui avaient usé de leurs relations.

En voici la teneur, envoyée le 21/2/1961 : « *Le Morvan sera désormais doté d'un Prix littéraire. C'est au cours de l'été 1961 que sera décerné pour la première fois dans une cité morvandelle non encore désignée, le Grand Prix Littéraire du Morvan sous le patronage d'un Comité d'Honneur groupant les principales personnalités de la région, sous la présidence du Comte Bernard de VOGÛE.*

*Le jury littéraire comprend, à côté des représentants de la presse de Côte d'Or, de la Nièvre et de la Saône et Loire, des écrivains originaires du Morvan ou ayant de fortes attaches avec la région*

*morvandelle : Paul Cazin, Henri Perruchot, Jean Bonnerot, Michèle Esday, Gustave Gasser, Tristan Maya, Roger Denux, Georges Riguet.*

*Les ouvrages soumis au jury devront être inspirés par le Morvan ou par des régions limitrophes. Tous les genres seront admis : romans, essais, biographies, œuvres d'histoire ou de géographie, études d'art, poèmes etc...*

*La liste des membres du jury et leurs adresses ainsi que tous renseignements seront donnés (contre deux timbres) par Claude de Rincquesen à Liernais (Côte d'Or) Secrétaire du Prix. »*

De très nombreux articles, émanant de non moins nombreux médias, sont conservés dans les dossiers d'archives de l'Association du Tourisme en Morvan (où ils peuvent bien sûr être consultés).

Dans ces mêmes archives, on peut aussi trouver bien des articles concernant la vie et l'œuvre des principaux fondateurs, surtout Henri PERRUCHOT et Tristan MAYA.

Ainsi, petit à petit, tout se met en place pour un prix dont on n'envisageait pas, bien sûr, le cinquantenaire, en 1960 ! On me confia la tâche du secrétariat qui s'intégrait dans mes fonctions de « conseiller touristique du Morvan ».

Les lecteurs de cette modeste plaquette vont pouvoir apprécier le chemin déjà long d'une équipe dont on pourra apprécier tout à la fois le renouvellement et la continuité ; cinq présidents en cinquante ans. Belle stabilité ! 34 ouvrages couronnés, exposés dans une vitrine lors de la fête du livre à Saulieu. Joli bilan !

Mais bien sûr tout cela grâce à la ténacité de tous pour la recherche des candidats au sein des relations personnelles, des communiqués de presse, des échos divers et variés. Ténacité aussi pour la recherche des financements avec des périodes très difficiles, d'autres plus favorables, mais toujours pleurer, ce n'est pas toujours évident, il faut tenir bon, facile quand on est motivé. Qu'il me soit permis de remercier ici tous ceux dont j'ai toujours reçu soutien et amitié : mes confrères du jury, les personnalités amies, les journalistes et mes coéquipiers de Tourisme en Morvan.

Que veuillent bien m'excuser ceux et celles qui penseront que je me suis ainsi mis parfois un peu trop en avant, ne serait-ce qu'en rédigeant cette brochure. Hélas je n'y peux rien : en 1960 j'étais le petit jeune de la bande, 50 plus tard je suis le seul survivant des premières décennies de ce demi-siècle d'action !

Attention, notre évocation des 50 ans du Prix ne marque pas une fin, mais le signe d'une poursuite de l'élan, d'une continuation, et, sous la houlette de l'ami Alain BAROIN, notre groupe, soutenu fidèlement par l'Association du Tourisme en Morvan, se doit de poursuivre sa route, prouvant par le mouvement que du Morvan il vient de bons auteurs et donc de bons livres.

Claude de RINCQUESEN le 1er décembre 2010

## 1er PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1961

*Cette première attribution s'est déroulée dans le salon du restaurant Labille à Autun le mardi 8 août, après un repas pris en commun par les membres du jury (snobés par Jean Bonnerot qui préféra manger non loin de nous mais à une table à part !).*

Un peu avant la date d'attribution, nos amis du Comité d'honneur avaient reçu le courrier suivant :

*« Nous tenons à vous remercier bien vivement de l'honneur que vous avez bien voulu faire à notre récente fondation, en ayant accepté de faire partie de son comité d'honneur.*

*Nous pensons que c'est servir la cause de notre région morvandelle que d'assurer le retentissement des œuvres littéraires la concernant. Nous estimons que c'est œuvrer dans le sens de la décentralisation culturelle souhaitée par le Ministre Malraux que d'illuminer les ouvrages locaux.*

*Nous croyons que cette action littéraire sera une base précieuse pour le regroupement futur de tous les hommes éminents du Grand Morvan et ce, qu'ils appartiennent au monde des Lettres ou à celui des Arts ou encore des Sciences.*

*Mais hélas, comme il fut dit jadis : « rien de beau, rien de grand qui ne soit difficile » Et la fondation dont vous avez bien voulu reconnaître l'intérêt se permet de vous demander des encouragements encore plus... précis. En d'autres termes il nous faut récompenser de façon palpable ceux dont l'œuvre littéraire couronnée fera connaître le Morvan. Or il est tant de prix littéraires que le nôtre ne peut rester seulement honorifique.*

*Aussi nous osons avoir le ferme espoir que notre appel sera entendu et qu'il vous sera possible de nous accorder une « cotisation-subvention » dont nous vous laissons le soin d'apprécier le montant (si possible quelques dizaines de nouveaux francs).*

*De la sorte nous pourrons vous remercier d'avoir compris que l'expansion d'une région est un tout aux multiples facettes et que négliger un seul de ses atouts n'est certes pas aider au succès des autres actions. Nous vous remercions très sincèrement à l'avance pour votre prochaine réponse et nous vous prions de croire en l'expression de notre haute considération.*

*Claude de RINCQUESEN*

Plusieurs d'entre eux avaient répondu favorablement à l'appel de dons pour la dotation au lauréat, ainsi que les frais de secrétariat, le total avait produit 49 500 francs (anciens).

Citons maintenant les **CANDIDATS** pour cette première attribution :

- Georges de VILPREY pour « LA BOUCHARDE », **ELU** lauréat 1961 pour ce roman
- Alberte MARTELET pour « Simples poèmes »
- Henri CHAZELLE pour « Le Creusot »
- Abbé GRIVOT pour « Gislebertus »
- Roger DENUX pour « Il pleut sur mon jardin » (qui devait devenir plus tard président du jury)
- Marie-Louise DEGROUX pour « Contes de Jolivent »
- Joseph LEBROT pour « Martyre de St Symphorien »

Plus Germain Escoffier, Garnier-Geoffroy, Coriola, Simone Rimbault, Victor Pardon , auteurs non sélectionnés par le jury.

Georges de VILPREY, de son vrai nom Georges MILLOT, était né à Andryes (Yonne) en 1892, intendant militaire, en retraite dans son village natal. Il participe aux deux guerres mondiales, termine sa carrière comme commissaire du gouvernement et directeur adjoint de la Croix Rouge pour le département de l'Yonne.

Il nous plait alors de souligner les divers **articles de presse** parus dans une vingtaine de journaux et qui avaient répondu à l'appel suivant :

**« Monsieur le Rédacteur en chef,**

*Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir insérer le communiqué suivant :*

Première attribution du Prix Littéraire du Morvan

*Ce prix a été fondé en août 1960 et sera décerné pour la première fois le mardi 8 août 1961 à Autun (Saône et Loire). En effet, en 1960, MM. Henri PERRUCHOT, Marcel BARBOTTE, Tristan MAYA et Claude de RINCQUESEN décidèrent d'un commun accord de fonder cette récompense littéraire pour encourager et mettre en relief les divers livres concernant le Morvan et les régions limitrophes.*

*Dès le premier appel, de nombreuses personnalités du monde littéraire acceptèrent de faire partie du jury, tandis que par ailleurs les principales personnalités de la région voulurent bien accorder leur patronage et former ainsi le Comité d'Honneur de notre Prix. Par ailleurs la presse régionale, parisienne et d'autres journaux français se firent l'écho de cette fondation ce dont nous les remercions bien vivement.*

*De nombreuses personnalités répondirent généreusement à la souscription lancée et c'est la somme de 500 NF qui put être réunie et qui sera remise le 8 août à l'heureux gagnant de cette compétition littéraire régionaliste. Qu'il soit permis aux fondateurs d'exprimer ici tous leurs vifs remerciements. Il ne reste plus à nos lecteurs qu'à attendre les résultats des délibérations du jury qui auront lieu le deuxième mardi d'août ; le nom du lauréat sera annoncé vers 16 h30 au début d'un lunch qui réunira les membres du Jury littéraire, ceux du Comité d'Honneur (dont nous rappellerons les noms le 8 août) ainsi que tous les représentants de la presse. Tout ceci aura lieu au restaurant Labille à Autun.*

*Le secrétaire du Prix du Morvan  
Claude de WILLECOT de RINCQUESEN  
Liernais (Côte d'Or) »*

Les articles parus avant et après cette attribution émanèrent de : le Courrier de Saône et Loire, l'Echo du Morvan, la Tribune de Saône et Loire, le Progrès de Lyon, le Bien Public, La Nouvelle République du Centre (Orléans), les Dépêches, le Figaro Littéraire, Les Nouvelles littéraires, L'Yonne républicaine, la Gazette Indépendante, Le Journal du Centre, Nice-Matin, Le Berry Républicain, Le Monde, La Tribune de St Etienne, l'Indépendant du Jura, Le Morvandiau de Paris, La Croix de Paris, Art et Poésie, Les Cahiers Bourbonnais, Bulletin du Syndicat des critiques Littéraires etc...

## 11ème PRIX LITTÉRAIRE DU MORVAN 1962

Il est attribué en la salle de la mairie de Luzy, le jeudi 9 août 1962, après un repas réunissant les membres du jury au restaurant du Centre, (Mr Courtias pour 12 NF par personne) et donc devant les magnifiques tapisseries d'Aubusson. Nous poursuivions ainsi le tour des 4 parties du Morvan.

Le **JURY** comprenait les mêmes membres qu'en 1961.

Le **COMITE d'HONNEUR** comprenait également les mêmes personnalités, plus Roger RABINIAUX, Sous-préfet de Sens, et Jean CHAMANT, ancien ministre député de l'Yonne. Au 30 juillet, la quête n'avait produit que 11 000 AF, il en manquait encore 39 000 !

Les **CANDIDATS** furent

- Henri GUICHARD pour « L'absente »
- Lucien TAUPENOT pour « La pivoine du Kosovo »
- Odette COQUILLAT pour « Juliette de la porte d'en bas »
- Jean DROUILLET pour « Folklore Nivernais-Morvan »
- Pierre BENOIT pour « Histoire de Talcy »
- Simone RIMBAULT pour « A travers champs »
- François CLEMENT pour « LES FRERES DANGER », **ELU** lauréat 1962

Ce second Prix provoqua de nombreux articles de presse, pour beaucoup, parus dans les mêmes médias que l'année précédente, avec en plus L'Aurore, Paris-Presse, le Courrier de l'Ouest, La Dépêche du Midi, la Correspondance de presse, L'Information, L'Espoir de St Etienne, Le Méridional (Marseille), La Croix du Nord, Cannes-Nice-Midi, L'Union (Reims), Dernières Nouvelles d'Alsace, Dernières nouvelles du Haut Rhin, La République de Toulon, Le Petit Crapouillot et Trait d'Union de Pondichéry.

Ces très nombreux échos de presse venaient de ce que chacun dans sa sphère se démenait pour alerter la presse, par ailleurs celle-ci n'était pas saturée comme elle l'est actuellement, et enfin le fait de tenir au courant le jour même l'A.F.P. était bénéfique.

A toutes les personnes présentes lors de la cérémonie de proclamation, le Secrétaire général du Prix adressa les quelques mots suivants :

*« D'aucuns se plaisaient à répéter que du Morvan il ne venait « ni bon vent ni bonnes gens ». Parcourant cette région morvandelle, un saint évêque disait même, voici bon nombre de siècles, que le Morvan était un pays « de diables et de loups ».*

*Vous conviendrez certainement avec moi qu'aujourd'hui il n'en est plus rien et que ce vieux bastion granitique, centre de la population et de la civilisation éduenne, haut lieu de la première unité gauloise, est vraiment une région qui garde un charme rude et parfois un peu mystérieux.*

*Ses vastes forêts, ses villages qui ont conservé une grande part de leur cachet d'antan et ne sont pas encore abimés par la civilisation pleine de factice du XX<sup>e</sup> siècle, sa nature riante et âpre à la fois, rendent le Morvan combien attachant. Et c'est pour le chanter et s'en faire l'ambassadeur, que plusieurs amis se sont réunis en 1960 pour créer le Prix Littéraire du Morvan qui fut attribué pour la première fois en 1961 à Georges de Vilprey pour son roman « La Boucharde » et qui vient aujourd'hui d'être décerné à François Clément pour son roman « Les Frères Danger ».*



*Cette fondation régionaliste est un acte de foi et d'espérance dans la culture morvandelle et les possibilités de sa littérature ; espérance en de nouvelles et nombreuses vocations littéraires, encouragées par notre Prix.*

*Il est donc pour moi un devoir bien agréable : celui de remercier toutes les personnalités littéraires qui ont bien voulu se joindre à l'équipe de la première heure et former ainsi un jury de valeur. Ma reconnaissance va aussi, et combien, à toutes les hautes personnalités qui ont accepté de former le comité de patronage de notre Prix. L'honneur de leur présence et l'aide de leur générosité montrent à tous qu'aucun effort morvandiau ne leur échappe et qu'ils attachent une grande importance au rayonnement de notre Prix.*

*Mais j'ai encore une autre dette, dont je m'empresse de m'acquitter : je dois mes plus vifs remerciements à tous mes amis de la presse, cette force vive de notre époque, qui peut tour à tour avec tant de puissance construire ou démolir. Or tous les journaux de notre région et un bon nombre d'autres médias de diverses provinces françaises ne nous ont pas ménagé leur précieux appui et ont toujours fait largement écho à tous nos appels pour mieux faire connaître et rayonner cette fondation qui nous réunit aujourd'hui.*

*Je termine enfin par une petite précision, notre Prix Littéraire du Morvan, maintenant bien lancé, va prendre désormais sa périodicité définitive, c'est à dire biennale, et sera attribué régulièrement toutes les années paires. Bravo au Prix Littéraire 1962 et vive le Prix Littéraire 1964 !*

Claude de RINCQUESEN »

Mais il y eut un problème, qui d'ailleurs ne s'est jamais reproduit : l'auteur était absent lors de la remise du Prix. D'où la mise sur pied d'une journée signature qui fut organisée le 5 décembre 1962 dans la grande librairie parisienne Julliard. L'auteur faillit ne pas venir, il n'avait pas été prévenu par son éditeur Robert Laffont, ni par la Librairie Julliard ! De cocktail, il n'y eut point, et François Clément n'a appris la réunion que par hasard, la veille, par un article de presse !

Il est vrai que les éditions Laffont, vu que François Clément avait déjà reçu le prix Eugène Le Roy, n'ont pas apprécié du tout que l'auteur se voit décerner une autre distinction ; et nous précisent que « *nous prenons note que vous éviterez désormais d'avancer la candidature de l'un de nos livres* ». Il est évident que ma réponse fustigea cette attitude, ainsi que la goujaterie de la Librairie Julliard.

Mais entre amis on se débrouille toujours, la réunion eut lieu, avec plusieurs personnalités, dont Bernard CLAVEL. Le hasard veut que je le cite en écrivant ces lignes, le jour de son décès (5 octobre 2010).

Nous avons donc pu rendre hommage à cet auteur, né en 1925, qui, après une licence de lettres, travaille pour l'alliance française au Mexique puis en Colombie, avant de revenir en sa ville natale, Paris. Cette vie dans la capitale n'empêche nullement François Clément, avec un ton juste et simple, exprimé avec force et rigueur, d'évoquer pour notre plus grand plaisir une existence sans histoire, au rythme des saisons, dans le château du marquis Danger, dans un vallon, au milieu des prés.

Nous retiendrons ici qu'en raison des absences, par ailleurs tout à fait excusables, de tel ou tel membre de notre jury, nous avons institué un système de vote par correspondance pour ceux qui étaient vraiment empêchés : le vote était exprimé sur une carte blanche, mise sous enveloppe sans mention. Ce pli était à son tour placé dans une enveloppe précisant le nom du

votant (pour le pointage) et le tout envoyé à Maître GARANDEAU, notaire à Liernais ; celui-ci nous remettait les votes le jour des délibérations.

### **IIIème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1963**

*Contrairement à ce qui avait été prévu à Luzy l'année précédente, le jury n'attendit pas l'année paire mais trois points nous ont incités à l'attribuer en 1963 :*

- *la répétition plus rapide d'un Prix encore peu connu*
- *la présence de plusieurs candidats*
- *l'occasion d'un cadre exceptionnel : le grand diner de l'amicale des hôteliers et restaurateurs de Saulieu dans la salle des gardes du château historique de Thoisy-la-Berchère, sous la présidence du Haut-commissaire au Tourisme M. Ravel (ceci accompagné par la prestation des trompes de chasse d'Autun) « Morvan St Hubert »*

Notre **JURY** s'était enrichi de la participation de Roger DENUX.

A noter que les délibérations eurent lieu à l'Hôtel de la Tour d'Auxois, à Saulieu.

Quand au **COMITE d'HONNEUR**, présidé par Maurice GENEVOIX (secrétaire perpétuel de l'Académie Française), il comprenait en plus des membres déjà cités, Gabriel BOUTHIERE député-maire d'Etang-sur-Aroux.

Une première quête auprès des membres de ce comité n'avait produit que 140 NF, Mlle de WIGNACOURT voulut bien avancer le complément pour la dotation, dans l'attente des autres subventions annoncées.

Pour être complet, citons encore à cette cérémonie la présence du Préfet de Côte d'Or, de M. GAUDY, délégué régional au tourisme (représentant le président du Comité régional au Tourisme de Bourgogne, René BLAS), Georges PERRAUDIN, Vice-président de la Chambre de Commerce de la Nièvre, le Journal télévisé R.T.F. etc.

La solennité de la réunion, fit que les excuses, dues à diverses obligations et à la période des vacances, furent particulièrement motivées et nombreuses ; nos invitations ne subissaient pas un trop rapide « classement vertical. »

Les **CANDIDATS étaient, en 1963,**

- Bernard de GAULEJAC, conservateur des archives de la Nièvre, chercheur infatigable, pour « Nivernais-Morvan-Puisaye »
- Gabriel VANNEREAU pour son importante étude en plusieurs tomes « Moulins la République »
- Mme Marie-Louise DEGROUX pour son roman « SANS DECHIRER LA MOUSSELINE » (ancienne expression morvandelle qui signifie « sans prétention »), **ELUE**
- André COUPIREAU pour son étude sur « HISTOIRE DE L'ECOLE MILITAIRE D'AUTUN », préfacée par le Maréchal JUIN, **ELU.**

Mme DEGROUX, née à Avallon en 1908, collaboratrice de son mari et journaliste, a parcouru de nombreux pays tout en étant souvent dans sa villa au bord du lac des Settons. Son ouvrage met en lumière, par de multiples tableaux, les traits essentiels du caractère des gens du Morvan.

M. André COUPIREAU né à Paris en 1921, professeur de lettres classiques, diplômé d'études supérieures d'histoire, après plusieurs autres postes, enseigne à l'Ecole Militaire d'Autun et s'attache à ce monument qui connut plusieurs vies et fait tant partie de l'histoire de la ville.

**Cette année 1963 a donc vu notre Prix attribué au milieu du faste de cette fort belle réception, qui comprenait aussi le baptême d'un remarquable dépliant sur des circuits originaux en Bourgogne-Morvan par le Secrétaire d'Etat au Tourisme, auquel, en tant que conseiller touristique du Morvan, je me permis d'adresser un appel : « que l'Etat fasse pour le Morvan, banque d'oxygène à relative proximité de Paris, un effort d'équipement comparable à ce qui était réalisé à Saint Martin de Belleville ou à la Grande Motte. »** Il nous fut répondu notamment qu' « *En Morvan il y a le lac des Settons ; on pourrait y installer des pédalos!* » Lors de l'apéritif, je glissai à RAVANEL : « Monsieur le Ministre, avant guerre, des hydravions se posaient aux Settons. »

#### **IVème PRIX LITTÉRAIRE DU MORVAN 1964**

Avant cette 4<sup>e</sup> attribution, il nous fallut résoudre deux sources de malaise, mais entre gens de bonne compagnie, tout devait bien s'arranger. D'une part, la colère d'une de nos généreuses bienfaitrices contre les « niaiseries » qui ne valaient pas la peine ni d'honneur ni de dotation. Le lauréat de 1964 devait par sa qualité, calmer cette vindicte.

D'autre part, un problème se posait : celui de la candidature de la part d'un membre du jury. Certes celui-ci se retirait l'année considérée mais néanmoins c'était gênant pour certains, qui souhaitaient dans ce cas le retrait définitif de l'auteur, du groupe des jurés. Là encore le cas de 1964 devait apaiser l'opposant et en principe la suite fit, au fil des années, que la situation était inversée : plusieurs lauréats devinrent ensuite jurés et même présidents.

Ceci étant, l'attribution 1964 se déroula fort agréablement, au bord du torrent qui borde le restaurant du Montal, ancien établissement brûlé en 1944, et reconstruit par Auguste DIZIEN qui nous recevait en son chalet, le mercredi 12 août, en ce village de Dun-les-Places.

Tous les membres du **JURY** furent fidèles.

Ceux du **COMITE D'HONNEUR** nous soutenaient toujours, auxquels il faut ajouter André EMERY, maire de Dun et conseiller général, et Pierre CHARLES, conseiller général de Liernais.

La presse était toujours aussi nombreuse à nous soutenir, tant dans la région qu'un peu partout en France. Soulignons l'action efficace de l'A.F.P., ainsi que, pour cette réunion de Dun-les-Places, l'écho au Prix du Morvan, annoncé immédiatement par Radio Luxembourg. Cette station fit toutefois bien rire le président Henri PERRUCHOT, par ailleurs directeur de la revue « Jardin des Arts », que la radio présenta comme directeur du « Jardin des Plantes » !

Question budget, l'équilibre était toujours aussi laborieux : la quête avait produit 175 NF ; il en manquait donc 375 pour obtenir la dotation de 500 NF. Nous n'aurions rien pu faire sans la générosité d'Eliane de WIGNACOURT.

Précisons que le repas du jury, la réunion de travail, la proclamation des résultats et le vin d'honneur se déroulèrent dans le cadre si sympathique et authentiquement morvandiau du

Chalet du Montal, rehaussé par l'accompagnement musical traditionnel du vieillex de Planchez, Henri GOGUELAT.

Les **CANDIDATS** retenus cette année là par le jury furent :

- une étude distinguée par le jury par l'Abbé VANNEREAU pour son « livre « Les couvents dans la tourmente » qui retrace l'histoire de Moulins-Engilbert pendant la Révolution,

- l'ouvrage de Joseph BRULEY « MORVAN CŒUR DE LA FRANCE » qui fut élu à la quasi unanimité et qui motiva l'exposé suivant : « *Une lacune vient d'être comblée, et de quelle façon magistrale. Parodiant le Docteur CARREL, naguère, nous pouvions dire de notre belle région « Le Morvan cet inconnu ». En effet ce pays qui fut le berceau de l'unité gauloise d'où les vestiges témoignent d'un passé parfois prestigieux, et dont les sites bénéficient d'une harmonie dont l'équilibre reflète la mesure même de la France, ce pays morvandiau fut souvent un peu oublié.*

*Que de savants historiens et archéologues ont autrefois produit des œuvres dont l'éminence est grande et l'autorité incontestable. Mais certains de ces ouvrages sont un peu lettre morte aujourd'hui ; peu se retrouvent en librairie ; beaucoup sont des sommes indigestes pour le commun des lecteurs ; nombreux sont les livres trop spécialisés pour intéresser tous les amis du Morvan.*

*Fruit de combien de longues recherches le « Morvan cœur de la France » reprend les éléments épars, les confronte, les rassemble et nous brosse des tableaux complets du Morvan. Tour à tour géographe, historien, géologue, agriculteur, touriste ou linguiste, Joseph BRULEY fait revivre à nos yeux parfois surpris, souvent émerveillés toute la richesse d'un passé que notre science incomplète ou notre mémoire oublieuse laissaient s'estomper dans les brumes du passé.*

*Réjouissons-nous donc et applaudissons cet ambassadeur du Morvan. Ignorer ou méconnaître notre terroir ne sera plus permis aux lecteurs de ce livre couronné aujourd'hui.*

*Peut-être, en faisant surgir un Morvan aux dimensions inconnues, notre ami BRULEY ôtera un peu de l'agrément d'un contour imprécis ? Le charme du Morvan ne venait-il pas un peu de son mystère ? Mais ce territoire réserve toujours assez de trésors pour ceux qui savent non seulement le connaître mais aller plus loin, l'aimer ?*

*Et devant les monts noirs, le climat rude, les routes oubliées, les richesses sous-exploitées, le passé méconnu, Joseph BRULEY s'attache à rechercher le fil d'Ariane dont Vercingétorix a tenu la première extrémité et dont les héritiers que nous sommes se doivent de le reprendre pour ainsi conduire notre petite patrie vers un avenir plus digne de son passé ».*

Précisons pour terminer, que l'auteur est né en 1910 à Alligny-en-Morvan d'une famille dont on retrouve les traces jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Inspecteur des P.T.T. à Paris, il travaille activement, depuis 1933 au « Morvandiau de Paris », puis pour « La Morvandelle » depuis 1946, société à laquelle il laisse tout le bénéfice de l'édition de son ouvrage.

### L'ANNEE INTERMEDIAIRE 1965

Nous revenons à la décision prise à Luzy de rendre biennale l'attribution du Prix Littéraire du Morvan ; une entorse a été consentie vu la qualité de l'œuvre, présentée par Joseph BRULEY, mais cette fois les membres du jury et du Comité d'honneur sont informés de cette meilleure possibilité de choix d'ouvrage de valeur. Beaucoup ont répondu en donnant leur plein accord.

Cette décision fut également communiquée à plusieurs candidats déjà déclarés.

## Vème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1966

*Son attribution eut lieu dans une autre partie du Morvan : l'Yonne, en la salle de la mairie d'Avallon, le mercredi 17 août.*

Notre **JURY** comprenait désormais un nouveau membre : Abel MOREAU, qui était président des écrivains catholiques de France et venait souvent dans sa résidence de Seignelay (Yonne). Nous nous étions déjà rencontrés, mais, peu physionomiste et surtout très distrait, il ne me reconnut pas quand j'allai le saluer à notre lieu de rendez-vous pour tous les jurés : le café de l'Europe. MOREAU me dit « *je dois vous connaître* », amusant, non ?

Au **COMITE d'HONNEUR**, nous comptons désormais en plus le Docteur BARON, maire d'Autun, Paul FLANDIN, conseiller général de Vézelay, Elie ERMENOU, conseiller général de Lucenay-l'Evêque.

On notera que la collecte avait produit la somme totale de 255 NF, complétée comme d'habitude.

Les **CANDIDATS** furent cette année là au nombre de trois :

- Henri GUICHARD pour « Les yeux du cœur »
- Alberte MARTELLET pour « Le cher Morvan »
- Jacqueline BONNAMOUR pour sa thèse de doctorat « LE MORVAN, LA TERRE ET LES HOMMES », **ELUE**

Observons en passant que l'importance de l'ouvrage en empêchait l'envoi à tous les membres du jury. Il fut donc institué l'habitude, pour les livres coûteux, de ne demander que 3 ou 4 livres et de les faire circuler par petits groupes bien définis.

Jacqueline BONNAMOUR, bien que née à Paris, est de très vieille souche morvandelle (de Villargoix). Elle fréquente le collège de Saulieu, puis l'école normale de Dijon, et enfin l'Ecole Normale Supérieure de Paris, où elle remporte l'agrégation de géographie. Adhérente depuis le début au Comité d'Etudes et d'Aménagement du Morvan, tant en vacances à Marcilly-Ogny que pour ses missions en Morvan, l'auteur observe, analyse, cherche, glane et moissonne.

Toutes ces connaissances deviennent une thèse de doctorat brillamment soutenue en Sorbonne, éditée par les Presses Universitaires de France.

Ce fut donc tout à la fois un vif plaisir et un grand honneur que de pouvoir décerner le V° prix littéraire du Morvan à Jacqueline BONNAMOUR. L'auteur, alliant le parfait maniement de la langue de Balzac à la rigueur scientifique, réalise une analyse fine du Morvan, dans les domaines de l'agriculture, de l'économie, de la géologie, sans jamais oublier l'importance de la relation entre les forces naturelles et économiques et la pensée des hommes qui subissent ou ordonnent ces mêmes forces.

Notre Prix avait donc acquis ses lettres de noblesse en couronnant un ouvrage de référence dans le domaine rural, précieux outil pour tous les décideurs et régal pour tous les amoureux du Morvan.

## **VIÈME PRIX LITTÉRAIRE DU MORVAN 1968**

Avant d'évoquer la 7<sup>e</sup> attribution du Prix du Morvan, nous devons souligner deux faits marquants :

- tout d'abord la fondation de l'**Académie du Morvan** à laquelle le groupe de notre jury à contribué. Aux réunions à Château-Chinon autour de Joseph PASQUET, on voyait Maître MENAND pour l'élaboration des statuts, Jacques THEVENET pour les arts, Albert JAILLET pour le folklore, Henri PERRUCHOT pour la littérature, (comme il n'avait pas de voiture, je l'emmenais avec moi) moi-même pour l'économie etc..... et un certain François MITTERRAND qui nous recevait en tant que maire de Château-Chinon et aux côtés duquel je me plaçais, comme secrétaire de séance.

Lorsque Joseph PASQUET commença le recrutement des 40 membres titulaires, ainsi que des membres correspondants, il fut heureux d'accueillir les écrivains qu'Henri PERRUCHOT lui proposa.

Vint alors une polémique sur la *perte d'indépendance du jury du prix littéraire*, soit-disant inféodé à l'Académie. Rumeur que PERRUCHOT et moi-même démentirent catégoriquement ! Par contre, il fut convenu que notre jury comprendrait désormais un membre désigné et délégué par l'Académie, de même que peu d'années plus tard, il en serait de même pour le Parc Naturel Régional du Morvan.

- Autre événement : le **décès de notre président Henri PERRUCHOT** qui fut inhumé dans le cimetière de son village de Blanot. Le remplacer nous posa quelques soucis ; les uns pensèrent à Jacqueline BONNAMOUR dont l'aura était grande, mais d'autres estimèrent que ses fonctions de directrice de Normale Sup l'empêcheraient d'être assez « morvandelle ». D'autres citèrent Abel MOREAU, mais lui aussi trop peu présent en Morvan.

Je réalisais donc un premier sondage par correspondance, qui me permit ensuite d'organiser un vote par correspondance, envoyé comme d'habitude au notaire GARANDEAU. Le dépouillement donna l'élection sans appel de notre ami d'Ecuisses (Saône et Loire) Roger DENUX dont le talent littéraire et la gentillesse courtoise, en firent un excellent successeur à notre regretté fondateur. Voici donc la liste à jour des membres de notre jury : Jacqueline BONNAMOUR, Joseph BRULEY, René PRETET, Albert COLOMBET, Tristan MAYA, Marcel BARBOTTE, Gaston GERARD, Roger DENUX, JULIEN (Progrès), François BACOT (Bien Public), Georges RIGUET, Jean LOSPIED (Journal du Centre), Marcel LUCOTTE, Henri MEILLANT, Abel MOREAU et Claude de RINCQUESEN.

Au sujet des personnalités, leur ensemble ne changeait guère d'une année à l'autre, toutefois il s'enrichissait généralement de quelques-uns qui, soit nous avaient remarqué l'année précédente, soit se sentaient plus concernés du fait du lieu de l'attribution.

Pour l'année 1968, l'attribution eut lieu de nouveau (après la première en 1961) à Autun, le jeudi 22 août 1968. Le jury se retrouva au restaurant Labille (repas 12 F), et ensuite la réunion officielle de proclamation des résultats se déroula en la salle d'honneur de la Mairie d'Autun.

A signaler que depuis un moment l'habitude fut prise de demander aux candidats de donner leur numéro de téléphone afin de pouvoir les appeler dès la décision du jury ; de la sorte, le

lauréat était assuré d'être présent, ce qui était évidemment préférable tant pour lui que pour le jury, et bien sûr pour les personnalités et la presse.

En 1968, les **CANDIDATS** étaient au nombre de 4 :

- Jacqueline de la VAISSIERE pour « Trilevent »
- Mireille PEULSON pour « Le Pain blanc »
- Roger LALLEMAND pour « La vraie cuisine de chez nous »
- Joseph PASQUET pour « EN MORVAN », **ELU**

Cet ouvrage fut retenu au premier tour et à la majorité absolue, pour ces « *souvenirs du bon vieux temps* »

Ce livre évoque toute la vie des gens, décrit le terroir à la fin du siècle dernier (XIX°), et va donc permettre de conserver désormais les souvenirs précieux d'un temps révolu, mais que l'on ne doit pas oublier car le présent en est issu.

L'auteur, de vieille souche morvandelle, aîné de 12 enfants, ancien professeur agricole à l'Université de Québec, et aussi ancien épicier en gros, fut le fondateur, dès avant guerre du mouvement régionaliste du Morvan et tout récemment de l'Académie du Morvan.

Ce livre est salué par de très nombreux écrivains et journalistes ; citons l'un d'eux : « *Joseph PASQUET a voulu chanter son pays natal en nous narrant, dans une langue limpide comme l'eau de nos ruisseaux, ses souvenirs morvandiaux* ».

Mais bravo au Prix 1968 et déjà vive le Prix 1970. Nous reçûmes dès cette année là les premiers actes de candidature de Marilène CLEMENT, Simone RIMBAULT, Jean SEVERIN.

De leur côté, manifestent leur intérêt pour notre Prix : Les Publications Dany Thibaud, Le Cercle de la Librairie, Promotion et Edition.

### **L'ANNEE INTERMEDIAIRE 1969**

Selon la bonne habitude, encouragée par notre nouveau Président Roger DENUX, notre jury s'est réuni, sans attribution de prix, en 1969, pour faire le point sur la marche du Prix : conclusion sur l'année passée et projets pour l'année future. Cela s'est passé à l'Auberge du Signal, à Uchon (Saône et Loire), le mardi 26 août 1969.

Au cours du repas, Roger DENUX devait évoquer la mémoire des disparus, hélas trop nombreux : Henri PERRUCHOT, Paul CAZIN, Jean BONNEROT, Gaston GERARD et Gustave GASSER. Puis Mme Veuve PERRUCHOT fut élue à l'unanimité au siège de Gaston GERARD, comme membre de ce jury pour lequel son mari avait tant œuvré.

Après le repas et la fin des débats, le petit groupe se rendit au bar tenu par Mme VANETTI, puis alla visiter la curieuse église Saint Roch, en pente, située en face des vestiges du château des seigneurs d'Uchon, avant de se donner rendez-vous pour l'attribution 1970.

## VIIème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1970

Cette attribution se déroula à Saint Honoré-les Bains (c'était le tour de la Nièvre) avec tout d'abord les délibérations du jury, puis le déjeuner en commun à l'hôtel-restaurant du Guet, chez l'ami Georges PERRAUDIN, par ailleurs président du syndicat d'initiative de St Honoré et Vice Président de la Chambre de Commerce de la Nièvre.

La cérémonie officielle, en ce mardi 11 août 1970, se déroula dans la salle du casino. Suivi du traditionnel vin d'honneur, généreusement offert selon la coutume, par la municipalité du lieu.

Le **JURY** comprenait les membres cités lors de la « réunion intermédiaire ». Notons le départ de JULIEN, je pense me souvenir que ce fut l'année de la disparition de l'édition de Saône et Loire du Progrès de Lyon.

Les membres du **COMITE D'HONNEUR** étaient chaque année un peu plus nombreux et la collecte permis cette année là d'atteindre presque le montant de la dotation. L'Association du Tourisme en Morvan (soutien depuis la création du Prix en tant que structure juridique, secrétariat et trésorerie), prenant en charge le complément ainsi que les frais de secrétariat.

La **PRESSE** était toujours fidèle, mais ce furent surtout les médias régionaux qui nous soutenaient, les journaux plus lointains espaçant les contacts.

Les **CANDIDATS** furent au nombre de 5, et dans l'ensemble de bonne qualité :

- Paul Romain CHAPUIS pour « Racueillon »
- Jacqueline CERVON « Benoît, l'arbre, et la lune »
- Roger BILLON pour « L'automne de ma vie »
- Marilène CLEMENT pour « La mort est rouge »
- Jean SEVERIN pour soit « LES ENFANTS EBLOUIS » ou « Vercingétorix », **ELU** (pour le premier paru aux Editions Robert Laffont

Antonin BONDAT, (dont le pseudonyme est Jean SEVERIN), était de pure souche morvandelle, né en 1911 à Montreuillon (Nièvre). Il fut écolier en Morvan, passa son bac à Nevers, puis sa licence de lettres à la Sorbonne. Professeur de lettres à l'école St Martin à Pontoise, Jean SEVERIN en fut ensuite le directeur des études, puis le sous-directeur de l'établissement. Il devait écrire de nombreux ouvrages, édités à la Bonne Presse, chez Robert Laffont ou encore chez Plon etc.

Son livre « Les enfants éblouis », donc écrit par un morvandiau et qui se passe en Morvan nous fait vivre avec des personnages ayant conservé les caractères de leur origine et n'ayant pas abandonné les vieilles coutumes. Les figures de ces hommes apparaissent fortement burinées et présentées dans une ambiance de rêve, d'extase, de fantastique, avec un style dont on ne se lasse pas. Ajoutons que Jean SEVERIN était un homme hypersensible, très fidèle en amitié, profondément attaché à son village et à l'église voisine de sa maison, durement marqué par un drame familial et néanmoins toujours très heureux de rencontrer ou recevoir ses nombreux amis.



## **LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 1971**

Peu de décisions importantes à cette rencontre, sinon quelques projets pour l'attribution 1972, prévue dans l'Yonne.

Par contre, ce fut la journée du souvenir avec le dépôt d'une gerbe et la minute de recueillement sur la tombe d'Henri PERRUCHOT au cimetière de Blanot, où Roger DENUX évoqua le souvenir de tous nos amis disparus.

Nous devons ensuite nous retrouver pour un excellent repas, au restaurant Durey, à Liernais

## **LE REGLEMENT DU PRIX DU MORVAN**

Avant de poursuivre les évocations des différentes attributions, il est bon de présenter le règlement, affiné par l'expérience des premières années. Voici le texte rédigé en 1972 :

### ***PRIX LITTERAIRE DU MORVAN - « Henri PERRUCHOT » Prix régionaliste fondé à Liernais (Côte d'Or) en 1960***

*ATTRIBUTION Ce prix sera attribué chaque année paire au cours de la première quinzaine d'août dans une cité morvandelle précisée en temps utile aux candidats.*

*Ce prix sera attribué à toute œuvre littéraire imprimé, en vers ou en prose, parue dans les deux ans précédant l'attribution du prix.*

*Les ouvrages devront être des essais, poèmes, romans, biographies, œuvres de géographie, histoire, géologie, folklore etc... à condition seulement qu'ils concernent le Morvan ou les contrées limitrophes de ce vieux bastion éduen.*

*Le jury littéraire tiendra compte de la valeur d'ambassadeur du livre présenté.*

*Note : Le prix sera d'une valeur d'environ 500 NF*

*ENVOIS : Les envois de livres seront à faire avant le 1er Mai de l'année paire et seront faits pour chacun des membres du jury. Les candidats devront donc disposer de 16 exemplaires de l'œuvre qu'ils désirent voir primer.*

*Pour éviter les frais éventuellement inutiles, nous ne donnerons qu'après sélection les adresses des membres du jury, et nous demandons seulement l'envoi d'un exemplaire à chacun des membres d'un comité de sélection ainsi constitué :*

- M. Roger DENUX 71 Ecuisses*
- M Marcel LUCOTTE, maire, 4 grande rue Chauchien Autun (Saône et Loire)*
- M. Claude de RINCQUESEN à Liernais (Côte d'Or )*
- M. Tristan MAYA, 4 Bd de Québec – 45 Orléans*

*Aucun exemplaire ne sera rendu. Il serait impossible de reprendre les exemplaires.*

*Après un délai d'un mois, nous vous avertirons du résultat de la première sélection et avec les derniers renseignements utiles, nous vous communiquerons la liste complète des membres du jury.*

*Les envois devront comporter la mention « Prix Littéraire du Morvan »*

*Secrétaire du Prix : Claude de WILLECOT de RINCQUESEN 21 Liernais.*

## VIIIème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1972

Le tour de l'Yonne étant revenu, cela se déroula à Avallon le jeudi 17 août 1972, avec la réunion de travail du matin, puis le repas confraternel à l'Hôtel du Centre (place Vauban) (pour 25 f) et enfin la cérémonie officielle en la salle de l'Hôtel de Ville, comme d'habitude à 15h30. Suivie d'un vin d'honneur aimablement offert par la municipalité.

Un regret : j'avais connu le restaurant d'un meilleur niveau, il avait baissé !

Notre **JURY** était à peu près identique à celui de 1970.

Le **COMITE d'HONNEUR** comprenait à peu de chose près les mêmes personnalités et la collecte était toujours insuffisante. Aussi, le 10 juillet 1972, je profitais de l'annonce de l'assemblée générale de l'Association du Tourisme en Morvan, pour demander à ses membres de verser sans tarder leur cotisation ; j'ajoutai : « votre chèque servira entre autres au financement du Prix Littéraire du Morvan » auquel d'autre part je les invitais. A souligner l'aimable intervention de Claude Pallot auprès du maire du Creusot, auprès duquel il obtint une subvention de 250 F.

Il est donc temps de parler des **CANDIDATS** qui étaient cette année là :

- Luc HOPNEAU pour « Miland ou le Bourguignon repenté »
- O. SCHIEVER pour « Je vais te raconter »
- Jean FOREST pour « l'Emprise »
- J.P. ADOLPHE- LORRENZ pour « Géologie buissonnière en Morvan »
- Alfred GUILLAUME (œuvre posthume) pour la réédition de « L'AME DU MORVAN », **ELU**

Réédité par la Société des Amis du Vieux Saulieu, cet ouvrage parut pour la première fois en 1923. Alfred GUILLAUME, qui en est l'auteur, fut maire de Saulieu, sa ville natale, où il exerça, de 1901 à 1941, la profession de vétérinaire. Erudit, parfait connaisseur de notre folklore et du parler sédelocien, conteur verveux, plein de malice et de bon sens, au fait des coutumes et des superstitions de nos ancêtres comme des pratiques et des prières de leurs sorciers, Albert GUILLAUME, écrivain alerte et truculent nous montre les aspects de l'âme morvandelle (extrait du journal « Les Affiches »).

Il allait sans dire que la fille d'Alfred GUILLAUME, Mlle Henriette GUILLAUME, fut très heureuse de cette attribution et, depuis son domicile de Londres, tint à remercier vivement Roger DENUX et moi-même.

## LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 1973

Cette réunion, tant amicale que laborieuse, se déroula le jeudi 26 juillet 1973, à Autun, en liaison avec le 10° anniversaire de la mort de Paul CAZIN. Le jury se retrouva à l'hôtel de la Tête Noire et, pour l'anecdote, nous dégustâmes un menu « morvandiau » : cochonnailles du Morvan, faux-filet grillé comme à Charolles, fromage blanc à la crème et sorbet au cassis.

Roger DENUX devait d'abord évoquer la mémoire d'un des premiers membres du jury de notre Prix : Paul CAZIN, dont le sénateur maire Marcel LUCOTTE devait dire qu'il était un des grands humanistes du siècle. Avant de se séparer, les membres du jury sont allés regarder le vieil hôtel

de la rue Dufraigne, où Paul CAZIN vécut pendant 30 ans et dont Marcel BARBOTTE, président des Amis de Paul CAZIN, se plut à rappeler la vie et les sentiments.

Auparavant, les jurés devaient prendre plusieurs décisions que voici :

- rechercher le maximum de liens avec l'Académie du Morvan
- demander plus de subventions afin de doubler la dotation, toujours de 500F depuis 1960
- intensifier cet effort sur les collectivités du département où est décerné le prix
- décerner le Prix 1974 en Côte d'Or, puisqu'il a été attribué déjà 2 fois en Saône et Loire, 3 fois dans la Nièvre et 2 fois dans l'Yonne.
- nous faire mieux connaître auprès des éditeurs
- refuser les manuscrits, qui ne pourraient pas être de bons ambassadeurs du Morvan
- possibilité de couronner un livre dont l'auteur n'est pas candidat, si l'éditeur est d'accord
- pour les ouvrages importants et coûteux, ne pas demander forcément autant d'ouvrages que de membres du jury, mais seulement 4 ou 5 à faire circuler.

Laissons pour conclure la parole au Maire d'Autun Marcel LUCOTTE « Le Prix Littéraire du Morvan est le meilleur moyen privilégié pour faire entendre la voix de notre pays et pour préserver l'unité du terroir »

### **IXème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1974**

Cette 9° attribution eut lieu le lundi 19 août à l'orée du Morvan en la ville d'Arnay-le-Duc avec les délibérations dans une salle de la mairie, ceci après le repas confraternel au Relais Saint Jacques et enfin la cérémonie officielle en la très belle salle de l'Hôtel de Ville d'Arnay.

Le **JURY**, devait malheureusement se réunir sans son Président Roger DENUX, retenu dans le Sud-Ouest pour des raisons familiales.

Au sein du **COMITE d'HONNEUR**, le **maire d'Arnay-le-Duc, M. MEUNIER voulut bien nous accorder une belle subvention (500 F)** tandis que le département de Côte d'Or, prétextait que le Prix avait un caractère régional et qu'il fallait donc s'adresser au Conseil Régional. Une demande fut aussi adressée à M. FLANDIN Président du Parc du Morvan (sans succès)

A signaler la présence nouvelle en ce Comité du député Jean-Philippe LECAT (futur ministre de la culture).

Les **CANDIDATS.**, en ce 19 août 1974, étaient quatre à se présenter aux suffrages du jury, dont les absents avaient comme d'habitude voté par correspondance, les bulletins étant apportés au jury par Maître GARANDEAU (notaire à Liernais). Nous devons donc choisir entre :

- Roger BILLON pour « Poèmes mystiques »
- Antoine DEMAUX pour « A l'écoute du bois »
- Gilbert DALET pour « LE PARISIEN DE LA MARGUERITE », **ELU**
- Dom Bénigne DEFARGE pour « MON VILLAGE SUR CURE », **ELU**

Gilbert DALET, pupille de l'Assistance, d'abord écolier à Mesvres et à La Tagnière, fréquente le collège d'Autun, puis l'Ecole Normale de Grenoble. Appelé au combat dans les chasseurs alpins, il reprend en 1946 ses fonctions d'enseignant, tout en collaborant à divers media ; il adhère à la

Société des Gens de Lettres, il est fait chevalier des palmes académiques en 1971. En retraite à Crolle (Isère), Gilbert DALET passe régulièrement ses vacances à Etang et La Tagnière.

« Le parisien de la Marguerite », c'est ce « petit Paris » de l'assistance publique, qui a connu à Etang une enfance heureuse, grâce à Marguerite, sa mère nourricière. L'auteur a voulu restituer cette enfance en liberté dans la campagne morvandelle, au milieu des paysans simples et rudes, que l'enfant savait observer et écouter. Il a su dépeindre cette vie avec justesse, vivacité et en donnant à ce récit la chaleur et la saveur des choses vraies.

Second ouvrage couronné cette année là par notre jury, il s'agit curieusement d'un autre enfant de l'assistance publique, né à Paris en 1904, et placé la même année à Cure dans la famille Doré-Jolly. Certificat d'études à Vézelay, études à Avallon, Ecole Normale à Auxerre, Maurice DEFARGES est nommé instituteur à Magny-les-Avallon. Après son service militaire à St Avold, Maurice DEFARGE prend le prénom de Bénigne et entre au noviciat de l'abbaye de la Pierre qui Vire en 1925. Père hôtelier puis père économiste, il organise la ferme de l'abbaye qu'il nommera L'Huis Saint-Benoît. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier à Hanovre où il est aumônier du Lazaret. Libéré en 1943, Dom Bénigne reprend ses charges à La Pierre qui Vire, dirige la ferme de l'abbaye, puis est affecté à la prédication en dehors du monastère. Chargé de la paroisse de St Benoît-sur-Loire en 1954, le prêtre revient à l'abbaye en 1967, où il se consacre aux recherches locales.

Le livre couronné « Mon village sur Cure », préfacé par Jean SEVERIN et dédié à Joseph PASQUET, traite, en 53 chroniques, de la vie de ce village de Cure, depuis le moyen âge jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, la vie paysanne jadis, Vauban, la grande Révolution, les paroisses, les familles et les métiers, mais aussi ces enfants de l'Hospice dont il est issu, autant de sujets retenus par l'auteur. Mais encore sa rencontre avec Etienne FLANDIN (père de Pierre-Etienne FLANDIN qui fut président du Conseil des ministres) sans omettre le flottage sur la Cure, les vignes, et en guise de conclusion, la vie paysanne vers 1910. Un tel cheminement dans un village morvandiau ne pouvait que retenir l'attention du jury, ce qui fut fait.

C'était donc la seconde fois que le Prix était partagé, malgré les réticences de certains, mais la valeur des deux livres ne pouvait être soulignée que de cette façon, et à l'opposé du Morvan par rapport au Vézélien, en ce pays d'Arnay, nos choix furent salués par tous nos amis et par la presse.

### **LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 1975**

Cette rencontre amicale et studieuse des années impaires eut lieu le mardi 12 août, à l'hôtel du Beau Site à Moux-en-Morvan. Un excellent menu, et les prévisions du Prix 1976, occupèrent agréablement et utilement cette belle journée, mais sans fait particulier à signaler.

## **Xème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1976**

En cette année 1976, (année de canicule et de sécheresse) la réunion du jury se déroulait au château de la Verrerie, au Creusot (Saône et Loire) où nous fûmes fort bien reçus par le Syndicat d'Initiative et l'Union Commerciale, grâce à l'aide de Claude Palot. Le repas nous était fort aimablement offert par la municipalité qui nous offrait le menu suivant : melon glacé, saumon fumé sur canapé, cœur de charolais et légumes, fromages, pêches et abricots au kirsch, plus vins et café ! Ces agapes eurent lieu dans le salon d'angle du château.

Le **JURY** était privé de son président, qui était tout proche, mais à l'hôtel-Dieu pour une opération ; nous devions d'ailleurs lui rendre visite au cours de l'après-midi. Roger DENUX avait chargé Marcel BARBOTTE de le suppléer comme président.

L'Académie du Morvan était désormais présente tant pour la dotation, que par la participation de deux membres délégués : le Dr OLIVIER (chancelier perpétuel) et Jean SEVERIN (vice-chancelier).

Cette participation fut l'objet de diverses discussions, certains membres du jury étant au départ opposés par crainte d'une « mainmise » de l'Académie sur notre jury. Les bons offices de Marcel BARBOTTE mirent heureusement un terme à ces petites bisbilles !

Le jury s'est réuni dans la salle du musée, tandis que les conjointes visitaient la ville sous la conduite du Syndicat d'Initiative.

Lors de la réunion, avant le vote, Marcel BARBOTTE déplora la maladie de Roger DENUX et de Jean SEVERIN ; il estima pléthorique le nombre des jurés (envois trop nombreux) ; il se félicita de l'accord avec l'Académie pour son appui moral et financier et évoqua (déjà) la possibilité de deux prix « Morvan » et « Perruchot ».

Le financement était mieux assuré avec d'une part la participation de l'Académie, mais aussi du Parc du Morvan qui subventionne désormais notre Prix grâce à la décision du président FLANDIN et en outre achète les livres des lauréats pour les offrir aux écoles du Morvan possédant une bibliothèque.

Ceci sans compter les dons divers, comme par exemple Nièvre-Tourisme.

Les **CANDIDATS** retenus furent cette année là au nombre de 5 :

- Claude TRUCHOT-PRUDENCE pour « C'était maman »
- Luc HOPNEAU pour « Sur les pas de Sacrovir »
- Louis de COURMONT pour « Mon Morvan » (*œuvre posthume, éliminée*)
- Joseph Julien DACHE pour « MORVANDIAUX MES FRERES », **ELU**
- Claude PALLOT pour « AU TEMPS DES BÂCULOTS », **ELU**

Claude PALLOT, né au Creusot en 1901, suivit une carrière d'enseignant qui se termina comme professeur au CEG du Creusot. Mais il est plus connu comme peintre, spécialisé dans les paysages du Morvan et les portraits des paysans du Morvan. Il s'intéresse aussi au folklore et à la musique avec les jeunes du lycée où il est maître auxiliaire.

Mais aujourd'hui, nous le connaissons comme écrivain d'histoire locale, publiant maintes études et articles ; une centaine de ses chroniques sont rassemblées et éditées dans « Au temps des bâculots » du nom d'un jeu d'enfant typique du Creusot qui consiste à frapper d'un bâton un

morceau de bois. Quelques scènes pittoresques peintes d'une plume alerte et enjouée qui campe avec relief des personnages criants de vérité.

Joseph Julien DACHE, né en 1908 à Onlay (Nièvre), après des études à Nevers, pratique l'Ecole Normale à Paris, et devient instituteur puis professeur ; d'abord en banlieue parisienne, puis à Clamart, comme principal de CES à Montoire-sur-le-Loir ; en retraite en 1969. Officier des palmes académiques, membre de l'Académie du Morvan, auteur de plusieurs ouvrages. Son livre « Morvandiaux mes frères », est un authentique « livre du terroir », en même temps qu'un hommage à la terre morvandelle, à ses coutumes d'autrefois, à la vie matérielle et spirituelle de ses habitants, témoignage émouvant d'un homme resté fidèle à la fois à sa petite patrie et à son enfance.

### **LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 1977**

Cette réunion fut tournée tout à la fois vers le souvenir et le futur : souvenir car nous nous sommes d'abord retrouvés au cimetière de Blanot, pour nous recueillir sur la tombe d'Henri PERRUCHOT en présence de son épouse. Puis, à Alligny nous sommes allés devant la sépulture de Jean BONNEROT (ce grand spécialiste de Sainte Beuve), avec sa fille, très sensible à ce geste de notre part. Avant le repas, le président DENUX devait encore évoquer la mémoire d'un autre disparu, Abel MOREAU (qui fut président des écrivains catholiques de France).

L'atmosphère devait heureusement se détendre autour de la bonne table de l'Auberge du Morvan à Alligny-en-Morvan, nous permettant ainsi de discuter des divers points à étudier :

- tout d'abord les modifications au règlement du Prix : au lieu de spécifier « attribué pendant la première quinzaine d'août », il sera précisé « entre le 15 juillet et le 31 août »
- grâce au précieux appui de l'Académie du Morvan, on peut annoncer une dotation de 1000Francs
- décision à l'unanimité de supprimer le Comité de sélection, le secrétaire gardant la latitude d'éliminer les ouvrages qui ne correspondraient pas au règlement du Prix.
- Poursuite de la demande d'un envoi à chaque membre du jury, sauf pour certains livres chers pour lesquels il ne sera demandé que 5 exemplaires (avec roulement de lecture)
- malgré les décès et aussi les regrettables absences ou non réponses, le jury comprenant 16 membres, aucun nouveau ne sera sollicité pour l'instant.

L'attribution 1978 fut ensuite envisagée, cette fois dans l'Yonne, à Vézelay ou à Quarré-les-Tombes, le jeudi 20 ou le vendredi 21 juillet.

Une subvention sera demandée au département de l'Yonne.

Déjà 7 ouvrages sont signalés ou déjà candidats.

## **XIème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1978**

Cette année là le jury avait porté son choix sur ce haut lieu de la Colline éternelle pour se réunir et la journée débuta à Vézelay, à l'hôtel du Cheval Blanc (dans le bas de la ville) pour délibérer, de manière à pouvoir prévenir le lauréat, en vue de sa présence l'après-midi.

Puis ce fut le temps du réconfort dans l'amitié avec un programme comprenant fruits de mer, rôti de porc, légumes, fromages etc.

Le **financement** était confortablement assuré par l'aide du Parc du Morvan (500 F), la commune de Vézelay (300 F), l'Académie du Morvan (500 F), le Syndicat d'Initiative de Vézelay (100 F), celui d'Avallon (100 F), Nièvre Tourisme (100 F), et divers dons de particuliers pour un total de 650 F.

Ce qui permit tant la dotation du Prix et la couverture des frais de secrétariat pour 1977 et 1978 (494,79 F).

Les **personnalités** furent nombreuses l'après-midi dans la superbe salle de la mairie de Vézelay, malgré les excuses de deux ministres : Jean-Pierre SOISSON (ministre des sports et de la jeunesse) et Jean Philippe LECAT (ministre de la culture).

La **presse** était représentée par tous les journaux de la Bourgogne (mais hélas moins par les journaux extérieurs, notamment les parisiens). TF1 relata pourtant l'événement, mais en plaçant Vézelay non en Morvan mais en... Auvergne !

Nous arrivons bien sûr aux **candidats**, qui étaient nombreux cette année là :

- « L'Ermite » par Roland DUVAL-SEGUENOT
- « En suivant la Teurlée » par Marinette JANVIER
- « Mes sabots dans la ville » par Maryse MARTIN
- « Maman et moi » par Odette PLOUD
- « Vercingétorix » par Henriette GOU
- « Histoires de Vézelay » par Marguerite DORE
- « Anecdotes asquinoises » par Paul MEUNIER
- « LE VENT SUR LA MAISON », de Marilène CLEMENT, **ELUE**

**L'AUTEUR** : la fort sympathique Marilène CLEMENT était originaire de la Nièvre. Personne d'une grande sensibilité et d'une profonde simplicité, elle est l'auteur de nombreux livres, dont des contes pour enfants. Elle a abandonné sa profession d'enseignante pour se consacrer entièrement à la littérature. Journaliste, elle collabore aux « coopérateurs de France », et à « Témoignage Chrétien ». Elle prépare des émissions radiophoniques et des adaptations de ses pièces pour la télévision.

**LE LIVRE** : « Le vent sur la maison », est un roman qui se déroule dans les environs de Clamecy. Marilène a senti le besoin de l'écrire en faisant appel à des souvenirs, mais aussi à l'imagination, c'est l'histoire d'un adolescent difficile qui fait une fugue.

L'ouvrage devait être imprimé chez Gallimard très rapidement puis édité en livre de poche.

Œuvre de valeur et succès de librairie !

## LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 1979

La réunion des années impaires a failli ne pas avoir lieu du fait de gros changements professionnels de la part du Secrétaire ; mais je n'ai pas voulu laisser tomber le déroulement de nos activités.

C'est donc le samedi 4 août 1979, que nous nous sommes retrouvés au sommet d'un des plus beaux villages du Morvan à UCHON, à l'hôtel du Signal, où M. BERNARD a réservé pour notre jury une salle aux ornements pittoresques : une multitude de jambons (du Morvan bien sûr) pendus au plafond.

Attaquant le matin les discussions diverses, le jury a :

- décidé du lieu d'attribution pour 1980, à Clamecy, donc dans la Nièvre
- passé en revue plusieurs titres déjà parus et susceptibles d'être retenus pour examen par le jury : « Vézelay ou les quatre vents de l'esprit », « chants populaires de Puisaye et du Morvan », « Avallon en 1900 », « Le Morvan », « Gens du Morvan », « Contes du pays », « Récits et contes populaires du Nivernais »
- choisi de ne plus publier les titres des ouvrages non retenus par le jury.

Un déjeuner morvandiau savoureux et animé fut ensuite servi aux membres du jury et à leurs épouses, avant que l'après-midi tous se retrouvent chez M. et Mme BARBOTTE dans leur riante maison de La Comaille.

Cette cordiale réception fut encore l'occasion de parler littérature et tables régionales, et dont le président DENUX devait se féliciter de « cette journée de l'amitié qui laisse en chacun de nous le plus agréable des souvenirs ».

### **XIIème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1980**

Mardi 19 août 1980 pour ce 12° Prix Littéraire, la rotation morvandelle nous a conduit au point choisi à l'unanimité par le jury : CLAMECY. Nous avons bénéficié d'un excellent accueil de la part du maire et conseiller général Bernard BARDIN ; seul un problème de date se posait car en juillet tout les jurés ne sont pas libres et auraient préféré août, mais nous avons agi en fonction des souhaits du maire, tout en arrivant à s'entendre pour le mois d'août.

Après les délibérations habituelles, un repas nous a rassemblés, avec le maire de la ville, à l'hôtel de la Boule d'Or, (monument qui fut autrefois une église) non loin de la fameuse église de Bethléem. C'est ainsi qu'après les hors-d'œuvre et la truite, un jambon frais braisé au porto, légumes, salade et omelette norvégienne nous ont réconfortés pour l'après-midi !

**Notre JURY** avait perdu provisoirement la participation de Jacqueline BONNAMOUR (directrice de l'Ecole Normale Supérieure) déçue du manque de qualité de trop d'ouvrages candidats. Par contre une autre présence (féminine qui plus est) fut celle de Marilène CLEMENT qui nous fit bénéficier de sa gentillesse.



**Le financement** fut assuré par le Parc du Morvan (500 F), L'Académie (500 F), la ville de Clamecy (300 F), le Conseil Général de la Nièvre (1500 F), Eliane de WIGNACOURT (500 F), autres particuliers (total pour 670 F). Nous disposions donc d'une trésorerie de 3 970 F, qui couvrait facilement la dotation au lauréat, ainsi que les frais (qui s'élevaient à 377,88 F).

**L'ATTRIBUTION** se déroula, grâce à l'amabilité de la charmante conservatrice (Mlle FONTAINE), en la salle du Centre culturel Romain Rolland. Ceci en présence de nombreuses personnalités dont M. PARMENTELAT sous-préfet de Clamecy, BARDIN maire, la comtesse de CHAMBURE, le général de NADAILLAC, POULAIN conservateur du musée d'Avallon, VIGREUX attaché culturel au Parc du Morvan, comte de VOGÛE président du CEAM, BERTRAND directeur du Parc du Morvan etc. et bien sûr les membres du jury ;

Les **CANDIDATS** furent peu nombreux cette année là ; je crois que nous n'avions à choisir qu'entre :

- « Les enfants de la joie » par Claudette COMBES
- « Du soleil plein ma bérquette » par Emmanuel QUENOUILLE
- « Le flottage en Morvan du bois vers Paris » par Gérard GUILLOT-CHENE
- « LE GRAND FLOT » par Daniel HENARD, aux Editions Baudinière, **ELU**

**L'AUTEUR** : Daniel HENARD est né en 1938 près de Paris. Ecole Normale de Paris, Faculté de Lettres, et professorat de lettres à Alfortville. Au hasard de vacances il découvre le Morvan et fait l'expérience de l'attachement que notre pays sait inspirer à ceux qui savent le voir vraiment. Depuis Daniel HENARD, sans oublier la Sicile et la Grèce, revient très souvent dans notre vieux bastion granitique.

**L'OUVRAGE** : c'est ainsi que l'auteur nous fait revivre un aspect du passé du Morvan qui a marqué tant de gens et pendant si longtemps. Fiers de leur force et de leur adresse, nos ancêtres floteurs de bois s'exprimaient aussi dans la joie des joutes nautiques et Daniel HENARD nous fait partir dans ce voyage au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Il nous fait comprendre la réalité écrasante de la peine, la fatigue, la misère, l'incertitude du travail et de l'avenir, qui conduisent jusqu'à une révolte contre une situation matérielle combien angoissante pour ces familles morvandelles (dans la ligne des mouvements sociaux parisiens). La vie des floteurs de bois vers Paris n'est pas un long fleuve (de l'Yonne) tranquille, Daniel HENARD nous fait partager cette réalité.

A noter qu'une séance de signatures par l'auteur eut lieu à Saulieu, à la librairie Tingaud, en septembre.

### **LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 1981**

Cette année là fut marquée par un événement : le changement de président (non je ne parle pas de l'Élysée). En effet, Roger DENUX, fatigué et malade, demande à céder la présidence du jury à un successeur.

Après quelques échanges de courrier, un vote par correspondance fut organisé en décembre 1981, et ce fut JEAN SEVERIN qui fut élu (par 11 voix sur 15 votants). A noter qu'en Juin 1982,

Jean SEVERIN recevra le Grand Prix Catholique de Littérature des mains de Maurice SCHUMANN et le renom de ce prix ne pouvait que nous conforter dans la validité de notre choix.

Nous avons eu l'occasion de le féliciter pour cette élection lors de notre rencontre des années impaires qui s'est tenue cette année là à l'hôtel Guyard à Anost, où Mme LEMOUX nous confectionna un excellent repas morvandiau.

Un tour d'horizon de la part des membres du jury permit :

- de décider que le tour du Morvan pour les attributions, arrivait en Côte d'Or pour 1982 ; Saulieu fut donc retenu.
- de parler des œuvres récemment parues et de faire appel, dès à présent, à tous ceux qui voudraient concourir, pour qu'ils se manifestent sans attendre le dernier moment.

### **XIIIème PRIX LITTÉRAIRE DU MORVAN 1982**

Ce fut donc à Saulieu que se déroula l'attribution du XIII<sup>e</sup> prix littéraire, avec les encouragements du Docteur LAVAULT (maire et conseiller général de la ville).

Le comité du jury travailla le matin dans une petite salle du Centre Social, puis les jurés, leurs épouses, et le Maire, se retrouvèrent à l'Hôtel des Quatre vents pour un repas, comme toujours très convivial.

L'après-midi, en la grande salle du Centre Social de Saulieu, les invités et la presse furent accueillis par le Dr LAVAULT, puis écoutèrent les allocutions du président et du secrétaire du Prix, applaudirent le lauréat lors de la remise de son prix et partagèrent le vin d'honneur aimablement offert par la municipalité.

Le **JURY** comprenait nos 16 amis : BACOT, BARBOTTE, BONNAMOUR, BRULEY, COLOMBET, DENUX, LOSPIED, LUCOTTE, MAYA, MEILLANT, OLIVIER, PRETET, RIGUET, RINCQUESEN et SEVERIN.

Le **FINANCEMENT** nécessita comme d'habitude un volumineux courrier auprès des divers organismes et collectivités. De tous les refus ou acceptations, nous retiendrons, entre autres, la subvention accordée par le Parc du Morvan (600 F), et celle du Conseil Général de Côte d'Or, dont le président POUJADE nous attribua 1 500 F.

Pour la **PRESSE**, les échos d'un peu partout des premières années n'existaient plus ; mais toute la Presse Quotidienne Régionale de Bourgogne était fidèle tant pour annoncer l'événement que pour le relater. Notons qu'exceptionnellement, j'ai pu conduire le soir même Odette PLOUD à Dijon, pour une interview en direct à France 3.

Les **CANDIDATS** étaient assez nombreux et plusieurs ouvrages étaient de valeur :

- « Le canton de Saulieu en 1900 » par Léone PIA
- « Les genêts d'or » par Blanche BOUSSARD
- « Les maquis du Morvan » par Jacques CANAUD

- « L'almanach du Morvan 82 » par Lai Pouélée
- « TON VILLAGE TERRE MORVANDELLE » par Odette YVARS-PLOUD, **ELUE**

**L'AUTEUR** : Odette PLOUD est née en 1910 à Crépy-en-Valois (Oise) de parents morvandiaux (de la région de Château-Chinon). Son père fut tué à la guerre 14/18, et sa mère décédée en 1929. Mariée en 1930 à Maurice YVARS, né à Montignon-Arleuf, hélas veuve en 1979. Après ses études primaires à Château-Chinon, puis l'EPS à Clamecy, Odette PLOUD étudia à l'Ecole Normale de Chaumont et est institutrice à Paris jusqu'en 1946. Elle devint alors directrice commerciale aux établissements YVARS, vente en gros de pièces de cycles et motocycles, en France et à l'exportation. L'auteur est retraitée depuis 1973.

**L'OUVRAGE** « Ton village, terre morvandelle » est l'évocation d'un village du Haut-Morvan, ses travaux, ses peines, ses joies, son esprit. Laissons Jean SEVERIN nous en parler : « *En célébrant le village où elle a connu le bonheur, Odette YVARS-PLOUD rend à un sol, à une origine, le tribut d'affection qu'elle en a reçu. Sous une forme familière, à travers un bref espace de terre et de ciel, Odette raconte le Morvan et ses hommes. L'émotion, la tendresse, éclairent ces pages du souvenir sans nuire à une observation très fine qui doit à l'esprit autant qu'au cœur.* »

### **LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 1983**

Aimable tradition, réunion presque uniquement amicale, le vendredi 26 août 1983, à l'auberge du Pont du Roi (en Saône et Loire, à Tintry près de St Emiland).

Particularité inhabituelle pour le repas, au lieu d'un menu unique prévu pour tous, chacun commandait selon ses moyens et ses goûts.

Néanmoins, malgré un « ordre du jour » très peu chargé, nous avons :

- commencé par faire le point sur la marche de notre Prix
- enregistré avec satisfaction la subvention du Parc du Morvan, attribuée pour notre fonctionnement, au titre de 1983 (800 F)
- prévu l'attribution de 1984 qui se déroulera à la « Maison du Beuvray » à St Léger-sous-Beuvray.

### **XIVème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1984**

Comme convenu, ce fut donc à la superbe Maison du Beuvray (à Saint Léger) que se tenait la XIVème édition du Prix du Morvan. Ceci le mardi 4 septembre 1984. La journée se déroula grâce à l'accueil du maire Marcel CORNELOUP.

Réunion de travail, repas et cérémonie officielle, tout se passait en cette Maison, d'où on jouit d'une si belle vue sur le Morvan !

Nous n'avons pas eu de changements parmi les membres du **JURY** et comme d'habitude de nombreuses **personnalités** de la région nous firent l'honneur et l'amitié d'être présents lors de la remise du Prix (à signaler seulement les excuses d'André BILLARDON, vice-président de l'Assemblée Nationale). Le **financement** de la dotation et des frais fut assuré notamment par le Parc du Morvan (700 F) et le Conseil Général de Saône et Loire (2 000 F). La **presse régionale**

était bien sûr présente puisque, comme chaque année, je m'arrangeais pour qu'aussitôt après les délibérations, vers midi, je téléphone au lauréat pour souhaiter sa présence ; je m'assurais toujours, auparavant, des coordonnées de tous les candidats.

### Les **CANDIDATS**

En 1984, notre jury eut à choisir le meilleur « ambassadeur du Morvan » parmi 5 candidats :

- Michel VILLARD, pour « Ombres et lumières de l'occupation et de la libération d'Autun »
- Lai Pouélee pour « Jugs et attelages du Morvan »
- Edith CLAUSSE pour « Sur l'échiquier du temps »
- Marie-Claude AUDUC pour « Ballade en Bourgogne »
- Pierre DUCROC pour « GEORGES LEYTON DIT SOCRATE », **ELU**

**L'AUTEUR** : Né en 1919 à Nevers, Pierre DUCROC combat au sein de la 2° DB du Maréchal LECLERC, est titulaire de la Croix de Guerre, puis licencié en droit. Abandonnant l'écriture de ses romans, il profite de sa connaissance des lieux et de son expérience des combats pour raconter une grande page de la Résistance en Morvan, avec le Maquis Socrate.

**L'OEUVRE** couronnée qui stigmatise le sursaut de la France face à l'envahisseur, ceci à la Maison du Beuvray, coïncidait par le lieu au sursaut des énergies gauloises de Bibracte !

Nul écrivain n'avait jusqu'alors consacré d'ouvrage au héros qu'est « Socrate » auquel Pierre DUCROC a consacré 228 pages à la mémoire de combattant bouillant, mais aussi l'homme sage qui savait économiser les vies humaines. Mais un jour d'août 1944, Socrate est tombé dans une embuscade à La-Celle-en-Morvan ; ainsi disparaissait ce chef qui, 40 ans après, continue à forcer l'admiration.

Le jury du Prix Littéraire du Morvan ne faisait qu'œuvre utile en perpétuant le souvenir de celui qui sut dire non à l'occupant.

### **LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 1985**

Cet été là, il n'y eut pas de réunion intermédiaire, plusieurs d'entre nous n'y croyaient plus guère ; bien contents de se rencontrer, mais pour quoi faire d'autre, il y avait un flottement, qui ne devait pas durer ; mais je n'avais pas cru devoir organiser cette rencontre des membres du jury en cet été 1985.

Et cela d'autant plus que se posait un vrai problème, plus grave, celui d'une carence de présidence, du fait de la maladie de notre ami Jean SEVERIN.

Parmi les solutions on imagina une présidence tournante, mais qui offrait une trop grande discontinuité dans l'exercice des responsabilités. Ma grande crainte fut que le caractère aigri de notre cofondateur Tristan MAYA (qui proposait sa candidature) le fasse dissoudre notre Prix, ce qui transparaissait insidieusement dans ses courriers.

Bien qu'étant fort chargé de tâches professionnelles, j'ai cru devoir présenter ma propre candidature, encouragé par de nombreux membres du jury qui me poussaient dans ce sens.

Fallait-il, comme certains le souhaitaient, se réunir ¼ d'heure pour voter ? La plupart ont préféré voter par correspondance, les votes étant adressés comme d'habitude à Maître GARANDEAU, notaire à Liernais et dépouillés par lui avec un ou deux membres proches de Liernais.

J'ai donc envoyé un mot à chacun le 4 janvier 1986 et le résultat fut clair et net, j'étais chargé d'une nouvelle responsabilité qui, faut-il le dire, était assez légère, assumant déjà les soucis du secrétariat et de la trésorerie.

Notre Prix Littéraire était sauvé, j'étais encouragé par la chaleur amicale de nos confrères et une nouvelle page s'ouvrait avec cette 4<sup>e</sup> présidence.

### **REUNION INTERMEDIAIRE PRIX LITTERAIRE 1986**

En fait ce prix, théoriquement biennal des années paires ne devait pas être attribué !

Mais commençons par préciser que notre réunion se déroula le mercredi 20 août 1986 d'abord à la mairie de Liernais pour discuter des candidatures de l'année et aussi de la marche générale de notre Prix.

Il fut aussi noté le désir de Marilène CLEMENT de rejoindre notre jury ; chose seulement repoussée auparavant pour cause de nombre excessif de membres, mais très volontiers acceptée maintenant.

Puis nous avons discuté de la qualité très inégale et parfois discutable des candidatures, ce qui conduisit notre jury à ne pas divulguer cette rencontre pour ne pas devoir dire aux candidats « aucun livre n'est digne du prix cette année ». Les carences ne venaient pas forcément du contenu intrinsèque, mais d'une vraie valeur d'ambassadeur du Morvan. Il fut donc décidé de NE PAS ATTRIBUER de Prix en 1986

Nous nous sommes félicités des demandes de renseignements sur le Prix Littéraire du Morvan, de la part des éditions de la Table ronde, de la Maison des écrivains, et de Roger éditeur.

La journée se poursuivit par un moment de recueillement à Blanot (tout proche) devant la tombe d'Henri PERRUCHOT.

Un excellent déjeuner typiquement morvandiau fut apprécié par tous, à l'auberge à la ferme des Simonot à Brazey-en-Morvan.

Enfin la plupart d'entre nous profitèrent de notre situation géographique pour visiter la si belle église romane de Bar-le-Régulier.

Précisons quand même les CANDIDATS :

- Lucien GAUTHE pour « Vaicances ai yoicotai »
- Abbé Pierre PIVERT pour « Essai sur la vie des paysans »
- Louis LEBERGER pour « Les cahiers du capitaine Maurice »
- Marie GROBOST pour « Il était une fois Saint Péreuse »
- Histoire du Lycée Bonaparte (œuvre collective)

Il va sans dire que j'écrivis à chacun pour lui dire que « *nous n'avions pas un choix suffisant d'ouvrages et que nous aurions été contraints à un vote bloqué* » Ce à quoi l'un d'eux me répondit vous n'aviez pas besoin d'autres livres, il y avait le mien !

## **XVème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1987**

Après l'échec par carence de 1986, c'est donc le jeudi 20 août 1987, à Quarré-les-Tombes que fut attribué le 15ème Prix. Selon la coutume, tout débuta dans une salle de la mairie par les délibérations et le vote pour le lauréat. Puis les jurés firent un tour d'horizon sur la marche de notre fondation régionaliste.

Après l'effort, le réconfort, au moyen du repas confraternel au restaurant de l'Hôtel du Nord. La journée se poursuivit dans la belle salle polyvalente à l'orée du grand parc municipal, tout devant se terminer un verre à la main, aimablement offert par la municipalité.

Le **JURY** devait hélas déplorer le départ bien trop jeune de notre amie Marilène CLEMENT, ancienne lauréate de notre Prix et qui avait rejoint pour si peu de temps notre jury. Une « longue maladie » avait eu raison de son talent, de son courage et de sa gentillesse et quelqu'un a conclu « *elle nous a fait cadeau de son silence* ».

Le **FINANCEMENT**, pour lequel nous avons abandonné depuis un moment l'ancien système de la « quête » auprès des amis, fut un peu plus difficile, à cause du refus de subvention de la part du Conseil Général de l'Yonne, nous étions pourtant à Quarré-les-Tombes ! Heureusement le Parc du Morvan et l'Académie restaient des soutiens fidèles et l'Association du Tourisme en Morvan était là en cas de besoin.

Les **CANDIDATS** nous avons retrouvé :

a) les candidats de 1986: Lucien GAUTHE pour « Vaicances ai yocotai »

- Pierre PIVERT pour « Essai sur la vie des paysans »

- Louis LEBERGER pour « Les cahiers du capitaine Maurice »

- Marie GROBOST pour « La Madonnette »

- « Le lycée Bonaparte » œuvre collective

b) les nouveaux candidats 1987 :

- « Louis Laprune » par Julien GUYOT

- « Le bois maudit » par Paul GUDIN

- « Recueil de poèmes » par Alberte MARTELLET

- « Le tombeau de Saint Lazare » par Mathieu PINETTE

- « LES ETANGS DE MARRAULT » de Francis FARLEY, **ELU**

**L'AUTEUR** : Francis FARLEY est né à Paris en 1944 et pendant 20 ans il a passé toutes ses vacances aux Boussards, près de Chatellux. Professeur d'Education Physique, il dirige une base nautique à Choisy-le-Roi. Il est pourtant tenaillé par la passion d'écrire (dès 13 ans, il compose poèmes, scénarios, pièces de théâtre) puis vint au roman.

**L'ŒUVRE** : C'est une description pleine de poésie d'une région encore embourbée dans le Moyen Age : flottage du bois, travaux des champs, colporteurs. Dans une langue drue, vigoureuse, Francis FARLEY a su en effet traduire l'âme de cette région, à la fois âpre et attachante.

Une démarche lente où sourdent des vies immobiles, toute l'histoire d'une race. Tout cela étant possible grâce à une abondante moisson de souvenirs de jeunesse.

Relevons cette phrase adressée à l'auteur par Jean SEVERIN « *Ne faites pas trop de sport, faites-nous un roman égal à celui-ci, qui possède toutes les promesses d'un printemps.* »

### **XVI° PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1989**

Cette nouvelle réunion devait se tenir en Côte d'Or, et ce fut donc à Saulieu que nous nous sommes retrouvés, le jeudi 24 août 1989, tout d'abord dans une salle de l'Espace Jean Bertin pour nos délibérations et votes, puis pour faire le point habituel sur la marche du Prix.

Le repas confraternel nous rassembla dans l'ancienne salle des diligences de l'hôtel du Lion d'Or, où l'ami Marc MILLOT nous concocta un menu typiquement morvandiau.

Le salon d'honneur de l'Espace Jean Bertin, nous accueillit à nouveau pour la cérémonie d'attribution du Prix, en présence de M. ZAHRA sous-préfet de Montbard, Philippe LAVAUT maire et conseiller général de Saulieu, Bernard de VOGÛE président du CEAM, VALTER du Lions Club de L'Auxois-Morvan, Bernard LOISEAU restaurateur et bien évidemment les membres du jury et les journalistes de toute la Bourgogne.

Avant de révéler à tous et toutes le nom de l'heureux lauréat, le président Claude de RINCQUESEN devait avoir une pensée émue pour l'un des jurés : Albert COLOMBET, hélas décédé. Il tint ensuite à remercier les partenaires qui permettent la dotation du Prix Littéraire : Notamment le Lions Club (2 000 F), le Parc du Morvan (1 000 F), l'Académie du Morvan, etc.

Cela étant destiné à permettre la dotation au lauréat et aussi de couvrir les frais de secrétariat et de poste (1 500 F pour l'ensemble des deux années 1988 et 1989).

Saluant la chaîne des auteurs - éditeurs- jury - presse, le président évoqua les 18 ouvrages déjà couronnés depuis la fondation du Prix en 1960, dont 8 dans le domaine histoire-géographie, 7 romans et 3 monographies.

Vint alors le moment tant attendu de préciser le choix du jury, qui eut à examiner et choisir entre :

- « Promener en Morvan » par Philippe LANDRY
- « L'almanach du Morvan 1989 » par Lai Pouélée
- « Mollien sur Droune » par Joséphine DAREAU
- « Pratiques guérisseuses en Morvan » par Luc HOPNEAU
- « Autun autrefois » par Francisco BELCHIOR
- « Nivernais-Morvan » œuvre collective
- « Les évêques d'Autun » par Jean REGNIER
- « Autour d'un Teugnon » par Marinette JANVIER
- « PAYSANS ET NOTABLES DU MORVAN AU XIX° SIECLE » par Marcel VIGREUX, **ELU**

**L'AUTEUR** : Morvandiau de souche, né en 1933, Marcel VIGREUX a toujours été passionné d'histoire. Devenu professeur agrégé d'histoire contemporaine à l'Université de Dijon, il

effectue d'autre part des travaux de recherche, sur la Résistance en Morvan et joue un rôle majeur dans la création du Musée de la Résistance à la Maison du Parc du Morvan. Maire de son village de Menessaire, membre du Comité scientifique du Parc du Morvan, ainsi que de l'Académie du Morvan, nous verrons par la suite que Marcel VIGREUX sera enrôlé dans notre jury et donnera son nom à une section de notre Prix.

**L'OEUVRE** : Laissons un instant la parole à l'auteur qui nous dit « *Je n'ai pas souhaité faire de l'histoire départementale mais plutôt raconter celle d'un pays. Je me suis aussi intéressé à ceux qui, au siècle dernier, ont fort peu écrit mais sont néanmoins les auteurs des paysages que nous connaissons aujourd'hui.* »

Marcel Vigreux, pour cette thèse de 3<sup>e</sup> cycle, a longuement examiné les rapports entre les notables et les paysans, dans un monde pas aussi isolé qu'il en avait l'air. De sa recherche sur le 19<sup>e</sup> siècle, l'auteur a tiré une leçon pour l'avenir : le Morvan doit songer à renouveler sa population, au risque de voir disparaître très vite de nombreux hameaux.

Mais ici apparaît l'homme d'action et s'efface l'écrivain et cela est un autre débat.

### **XVII<sup>e</sup> PRIX LITTÉRAIRE DU MORVAN 1991**

Cette nouvelle attribution s'est déroulée le mardi 20 août 1991, à Moulins-Engilbert où nous fûmes fort bien reçus par le maire M. LAMBERT. Après un tour d'horizon sur la marche de notre fondation littéraire, le jury procéda bien sûr aux délibérations amicales et impartiales concernant le choix devant intervenir dans une palette de 7 ouvrages, sélectionnés parmi 10 livres présentés.

Dès que le lauréat fut prévenu par téléphone, le repas confraternel put être apprécié de tous, au restaurant « Le Cadran », où nous attendaient une frivolidé de chèvre chaud, la rouelle de porc au basilic, etc.

Puis ce devait être à la belle salle polyvalente que se retrouvèrent les membres du jury, le lauréat, les personnalités et amis, et la presse régionale.

Le **JURY** devait déplorer le décès de l'un de ses fondateurs René PRETET et aussi, moins grave mais avec aussi nos regrets, la démission pour raison de l'âge de Marcel BARBOTTE (autre fondateur). Par contre, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous Julien DACHE (lauréat 1976).

Parmi les **personnalités**, soulignons la présence du Maire M. LAMBERT, du sénateur LUCOTTE, du député ANCIAUX, de Mme RIGNAULT maire de St Honoré, de M. LEROY vice-président du Parc du Morvan, du Comte de VOGÛE, président du CEAM, etc.

Une partie appréciable du **financement** continue d'être régulièrement assurée par le Parc du Morvan (1 000 F), et par l'Académie (800 F). Néanmoins, le Prix 1989 avait été déficitaire : 3000 F de recettes, contre 4014 F de dépenses (déficit couvert par Tourisme en Morvan)

Les **éditeurs** se manifestent de plus en plus, comme par exemple, en 1991 : Albin Michel, Christine Bonneton, Hermé, Aleï ; signe de l'intérêt que suscite notre Prix.

Voici à présent les **CANDIDATS** pour le millésime 1991 :



- « Tout seul » par Charles STOEUX
- « Le parler creusotin » par Robert BADOU
- « Compte-rendu d'activités partagées » par François de la BROSSE
- « La bataille de Bibracte » par Norbert GUINOT
- « Vézelay ou l'amour fou » par Jules ROY
- « Montreuillon » par Christian EPIN
- « VAUBAN » par Bernard PUJO, **ELU**

**L'AUTEUR :** Bernard PUJO, morvandiau d'adoption ou plutôt par alliance puisqu'il a épousé une morvandeuse, découvre le Morvan vers les années 1960 et s'implante près de Vézelay, à Domecy-sur-Cure, où il prend sa retraite.

Membre du cabinet du maréchal JUIN, professeur dans une école de guerre aux Etats-Unis, l'auteur quitte l'armée avec le grade de colonel pour entamer une carrière civile. Auditeur à l'Institut des hautes études de la Défense nationale, Bernard PUJO avait auparavant publié chez Albin Michel une biographie du Maréchal JUIN. Tout ce passé conduisit tout naturellement notre lauréat à se passionner pour cet illustre maréchal morvandiau « qui n'aimait pas la guerre ».

**L'OEUVRE :** PUJO a su parler de Vauban sans parler de l'armée, de l'homme de guerre qu'il a été dès sa jeunesse mais aussi du personnage dont le principal souci était de préserver la vie des hommes. L'auteur peint l'homme Vauban mélange de rudesse, de caractère, de générosité et d'acceptation de la souffrance physique. « Gentilhomme le plus crotté de France » (selon Vauban lui-même) il se voulait morvandiau de cœur et d'âme et avait une grande tendresse pour les gens du Morvan.

Ce fut au prix de 3 années des voyages, d'interviews, autres démarches et fouilles d'archives, parfois inconnues, que Bernard PUJO a su trouver une description du maréchal morvandiau qui ne se limite pas au travail défensif et militaire de ce grand guerrier. Grâce à ce livre, nous découvrons un humaniste, un philosophe, un économiste, et encore un ingénieur, un urbaniste, un forestier.

Quels meilleurs *ambassadeurs du Morvan* notre jury aurait-il pu trouver qu'un tel héros et un tel auteur ?

### QUID DES ANNEES 1992 et 1993 ?

Petite traversée du désert pour notre Prix pendant ces deux années

- 1992 était l'année intermédiaire au cours de laquelle il avait été décidé (en 1985) de ne plus se réunir, personne n'étant assez motivé pour bousculer ses dates de vacances pour un simple repas si amical fut-il.

- 1993, d'autre part fut l'année où votre président-secrétaire rencontra de très graves ennuis de santé pour un problème difficilement détectable, mais qui fut par la suite vite résolu. Toute activité m'était donc impossible et mon seul bon souvenir reste la gentille attention de tous mes confrères en réponse à mon courrier du 20 août 1993, envoyé pour annuler nos projets (quand j'étais encore KO après l'opération dont j'ai manqué ne jamais me réveiller) !

## **XVIII° PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1994**

Entre la subsistance de quelques soucis et l'opération qui devait les supprimer, nous avons eu le plaisir de procéder à une nouvelle attribution, qui du coup restaurait l'habitude des années paires. Cette fois c'était le tour de la Saône et Loire, et notre confrère Marcel LUCOTTE, par ailleurs sénateur-maire d'Autun, nous reçut en son hôtel de Ville, le mardi 23 août 1994.

Les délibérations se déroulèrent dans la salle des commissions le matin, puis nous avons pu nous reconforter avec le repas confraternel à l'Hostellerie du Vieux Moulin, où le chef TAREL nous avait mijoté un programme comprenant brochet en croûte au coulis d'écrevisses, émincé de bœuf, etc. Ceci avant de nous retrouver pour la cérémonie officielle dans la belle salle des mariages à la mairie.

Notre **JURY** était devenu moins pléthorique, du fait, hélas de plusieurs « départs » sur l'autre rive, mais nous avons accueilli un nouveau membre : Marcel VIGREUX. Marcel BARBOTTE, trop fatigué, s'était excusé.

La **trésorerie** était confortée par la subvention du Parc de 2 000 F et celle de l'Académie, portée à 1 000 F, tout cela étant insuffisant mais complété par diverses autres contributions.

Les **CANDIDATS** parmi lesquels le jury devait choisir, étaient au nombre de 5 :

a) présentés en 1993 et confirmés en 1994

- « Une nourrice en Morvan » par Noëlle RENAULT

- « L'enfant-loup » par Jean MILLIEN

b) candidatures nouvelles (excellentes) :

- Henri NICOLAS pour « Le Morvan »

- André KRAEMER pour « Diables d'hommes »

- Christian GOUDINEAU pour « BIBRACTE ET LES EDUENS », **ELU**

Le choix final du jury fut excellent, mais je dois à la vérité historique de signaler un fait qui ne s'est heureusement jamais reproduit : un des membres du jury nous fit comprendre, de façon discrète mais très ferme, que si GOUDINEAU et PEYRE n'étaient pas couronnés, une partie du financement du Prix serait reconsidérée !

Autre incident, avec cette fois André KRAEMER, ulcéré de n'avoir pas été retenu, qui contesta sans aucun fairplay la décision du jury. Il me fit écrire par son avocat (sic) pour obtenir le compte-rendu de nos délibérations, une copie des statuts régissant le Prix, la composition du jury et la liste des membres présents et les résultats chiffrés du vote ! Ce que bien sûr je refusai, arguant du secret auquel nous tenions.

**LES AUTEURS** car en réalité il fallait ajouter le coauteur Christian PEYRE :

Christian GOUDINEAU est Breton, professeur d'antiquité au Collège de France et président du Conseil Scientifique de Bibracte. Il s'est dès le début passionné pour les nouvelles recherches effectuées au mont Beuvray ; notons que son livre précédent était « César et la Gaule ». Une vraie vocation !

Christian PEYRE est Limousin ; directeur adjoint de l'Ecole Normale Supérieure. Il dirigea une équipe de cette école lors de fouilles au Mont Beuvray en 1983.

**L'ŒUVRE** : Ecrite par des spécialistes eux-mêmes chercheurs, l'histoire de Bibracte est désormais à la portée de tous. Ces deux Christian ont su rendre les découvertes faites au Beuvray, depuis Jacques Gabriel BULLIOT, passionnante pour le néophyte. Cet ouvrage nous fait mieux comprendre ce qu'était la capitale des Eduens (un des plus importants peuples gaulois), ainsi que le rôle important qu'elle a joué dans l'histoire de la Gaule. L'excellente présentation de cette étude permet au public non initié de comprendre les origines de l'histoire du Morvan.

### **ANNEE INTERMEDIAIRE 1995**

Appliquant toujours la décision de 1985, nous nous sommes contentés, en cette année impaire, d'un contact épistolaire, amical d'une part, exploratoire d'autre part pour soutenir la recherche de candidats pour 1996.

### **XIX° PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 1996**

Nous voilà une fois de plus de retour dans l'Yonne, le 26 août, à Avallon, où le député-maire nous reçut en sa mairie, le matin dans la salle des adjoints pour la réunion du jury, et l'après-midi dans la salle des mariages pour la remise officielle du Prix, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Entre temps nous avons eu le temps du réconfort et de la convivialité au restaurant « Les Capucins » où le chef AUBLANC nous régala d'un jambon persillé, d'aiguillettes de canard, etc. terminant son programme par un nougat glacé au miel de l'Avallonnais.

Lors de la réception officielle, je ne manquai pas de remercier le maire et son adjoint, le maire de Vézelay, le Sous-Préfet d'Avallon, les membres de l'Académie, du Parc du Morvan, de Tourisme en Morvan etc.

Notre **JURY** connut cette année là plusieurs modifications : l'âge et la santé ont poussé certains à nous présenter leur démission : Marcel BARBOTTE, Marcel LUCOTTE et Julien DACHE. Par contre nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous Christian COLOMBET (fils de notre regretté confrère Albert et comme lui directeur de la revue « Pays de Bourgogne ») ainsi que la veuve du Dr OLIVIER : Marie-Hélène OLIVIER-MILLOT.

La **Trésorerie** grâce à des démarches toujours nombreuses et répétées et aussi quelques soutiens très réguliers, nous permettait de doter le Prix d'une somme de 4 000 F (dont la moitié couverte par les 2 000 F de subvention du Parc du Morvan). La **Presse Quotidienne Régionale** nous soutint, comme toujours bien fidèlement ; mais quid des échos plus lointains, parisiens notamment ?

Les **CANDIDATS** ne furent pas moins de 7 en 1996, la moisson était donc bonne et permettait un choix valable entre :

- « Entre bige et galarme » de Hubert VERNERET
- « Récits- Trésors de mon enfance » de Gérard SUSEAU-VILLENEUVE
- « Les moulins racontent le Morvan » de Philippe LANDRY
- « Les nourrices du Morvan » de Noëlle RENAULT
- « Du hameau au pays » de Roland KARLEN
- « La porte dérobée » d'Annie JIBERT
- « LES MAMMIFERES SAUVAGES DU MORVAN » de Daniel SIRUGUE, **ELU**

**L'AUTEUR** : Daniel SIRUGUE jeune chercheur dijonnais (âgé de 32 ans en 1996) est docteur en biologie. A la demande du Parc Naturel Régional, il a réalisé un inventaire des mammifères sauvages du Morvan. Ce faisant il se fit l'ambassadeur de ce Morvan écartelé entre plusieurs départements, frôlé et non pénétré par les grandes voies de communications et donc non perçu et connu en profondeur.

**L'ŒUVRE** : Résultat de plusieurs mois de recherches et de terrain, cet ouvrage scientifique est néanmoins d'une écriture simple et facile à lire et offre au fil des pages de nombreuses et belles photographies. L'atlas couvre la période 1985/1994 et repose à la fois sur les données des naturalistes ainsi que sur une prospection minutieuse menée par le Parc. Cet inventaire de plus de 55 espèces décrit en détail chacune d'elles et offre ainsi une connaissance « naturaliste » en profondeur de notre Morvan.

### **LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 1997**

Contrairement à ce qui avait été décidé en 1985, et tenant compte des importantes modifications dans le jury, nous avons cru bon de nous rencontrer au cours de l'été 1997, pour faire le point ; nous nous sommes donc retrouvés à la mairie de Liernais le matin du mardi 19 août.

Après avoir enregistré avec regret les démissions de Joseph BRULEY, Julien DACHE ainsi que les absences pour raison de santé de Jean SEVERIN et Georges RIGUET, nous avons procédé à l'accueil de nouveaux membres avec le souci de revenir à l'idée de départ : compter parmi nous le plus possible de journalistes :

- Alain ROELS, rédacteur de « Bourgogne Magazine » demeurant à Laizy
- Alain BAROIN nouveau président de « La Morvandelle « habitant Paris (et Ouroux en Morvan) »
- Michel HUVET, journaliste au Bien Public à Dijon

Il est aussi proposé les candidatures de

- Pierre LEGER « Lai Pouélée »
- Bernard LEBLANC, écrivain-historien d'Arnay-le-Duc
- Henri MITTERAND professeur à l'université Columbia USA, habitant aussi Paris et St Père sous Vézelay.

L'attribution 1998 est envisagée (lieu, date, candidats).

Dans le règlement la date limite des envois est repoussée du 1er avril au 1er Mai

Enfin l'appellation « littéraire » du Prix est maintenue, mais déjà Marcel VIGREUX souhaite que l'on ne se prive pas d'éventuelles œuvres de valeur à caractère plus scientifique.

Puis notre groupe est allé se recueillir devant la tombe d'Henri PERRUCHOT, disparu depuis déjà 30 ans avant que cette journée de rencontre amicale ne se prolonge dans le cadre bien apprécié de verdure et de fraîcheur, à l'auberge de la Serrée à Alligny-en-Morvan, où nous avons pu déguster les truites de la pisciculture de M. et Mme MARACHE.

### **XX° PRIX LITTÉRAIRE DU MORVAN 1998**

C'est de nouveau à Liernais que le jury s'est retrouvé pour le millésime 1998 du Prix : délibérations le matin salle de la mairie, en ce mardi 18 août.

Le repas confraternel à midi au restaurant « chez Reine » à Sussey-le-Maupas nous fit apprécier une salade morvandelle, un filet de sandre meunière, un magret de canard aux myrtilles, et un sorbet aux bourgeons de sapin (est-il besoin, de rappeler que, comme chaque année, le repas était à frais partagés).

C'est ainsi réconfortés que nous avons regagné la salle de la mairie de Liernais où nous attendaient des élus du village (dont une ancienne collaboratrice d'Alain BAROIN), les personnalités amies, la presse (dont France 3) et bien sûr la lauréate prévenue en temps utile. La soirée se conclut un verre à la main, offert par la municipalité de Liernais.

La **trésorerie** était assurée par l'Académie du Morvan (1 000 F), le Parc du Morvan (2 500 F), le Conseil Régional de Bourgogne (3 000 F), et l'Association du Tourisme en Morvan (1 598 F).

Cela couvrant la dotation de 5 000 F au lauréat et les frais de 1996/1997/1998 (3 098 F).

Avant de poursuivre la relation de cette journée, nous tenons à évoquer la mémoire de deux disparus : le décès de Jean SEVERIN (Antonin BONDAT) le 6 mars 1998 et celui de Georges RIGUET, en avril de cette même année.

Il est donc utile de présenter à nouveau la liste à jour des membres du jury, en 1998 :

- BAROIN Alain « La Morvandelle »
- COLOMBET Christian « Pays de Bourgogne »
- HUVET Michel « le Bien Public »
- LEBLANC Bernard, écrivain
- LEGER Pierre « Lai Pouélée »
- MAYA Tristan « Les prix de l'humour noir »
- MITTERAND Henri, professeur à l'Université de Columbia
- OLIVIER-MILLOT Marie-Hélène, conservatrice à la Bibliothèque Nationale
- PRETET François « Le Bien Public »
- RINCQUESEN Claude de, enseignant, journaliste (président du jury)
- ROELS Alain « Bourgogne magazine »
- VIGREUX Marcel, chancelier de l'Académie

Les **CANDIDATS** étaient au nombre de 7, chiffre très favorable à un tour de table et un vote fructueux. :

- « Nouvelles de la Porolle » par Hervé CHARLES
- « De Corot à Balthus » par Jean-Louis BALLERET
- « Au temps des galvachers » par Alain VIELLARD-PASQUELIN
- « Parc naturel régional du Morvan » Gallimard
- « L'Odette des Brisards » par Evelyne HUGUES
- « Chemins antiques » par Lucien LEMOINE
- « Les MENTALITES RELIGIEUSES DU MORVAN AU XIX° SIECLE » par Liliane Pinard, **ELU**

**L'AUTEUR** : Issue de grands parents morvandiaux, née en 1944 au Creusot, Liliane Pinard fait toutes ses études universitaires à Dijon. Après 2 années de stage en lycées à Nancy, et titulaire du CAPES, l'auteur enseigne sans interruption au lycée Bonaparte à Autun depuis 1969. Mais ce fut aussi l'agrégation d'histoire en 1974 et le doctorat d'histoire contemporaine en 1995. Liliane PINARD se consacre sans cesse à la publication de divers ouvrages concernant le patrimoine ou la vie en Morvan.

**L'OEUVRE** : Ce travail de Liliane PINARD sur « Les mentalités religieuses en Morvan au XIX° siècle » (thèse de doctorat), concerne un sujet totalement neuf : c'est la première recherche sur un aspect capital des mentalités rurales et le choix du Morvan permet la comparaison avec les comportements proches ou différents d'autres régions françaises. Elle montre les pratiques catholiques face aux croyances païennes profondément enracinées.

Cette étude reste néanmoins concrète, vivante et l'ouvrage est aisé à lire. Il permet à ceux qui ne connaissent pas le Morvan de le découvrir dans ses pensées les plus profondes, du point de vue des hommes.

#### **40°année et XXIème PRIX LITTERAIRE DU MORVAN 2000**

NOTA En 1999, n'ayant pas de décision importante à prendre, notre jury s'est contenté d'un bref contact par courrier, chacun se satisfaisant qui d'un repos, qui d'un travail, qui de vacances, en attendant le Prix de l'an 2000.

Ce fut le lundi 10 juillet 2000, que nous nous retrouvions à la mairie de Lormes (Nièvre) avec, le matin, une séance de travail pour :

a) l'élection d'un nouveau président, Claude de RINCQUESEN souhaitant laisser la place à quelqu'un de plus jeune, après plus de 30 ans de secrétariat et 12 ans de présidence. Il suggère la candidature d'Alain BAROIN, qui accepte et qui est coopté par tous sans hésitation par un jury quasiment complet (sauf Tristan MAYA)

b) l'étude des 6 candidatures retenues pour l'examen par le jury

La tradition du repas confraternel fut bien sûr respectée. Le restaurant Perreau à Lormes ayant répondu trop tard, c'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés chez l'ami DESBRUYERES

en son Hôtel de la Poste à Vauclaux. L'ordre du jour comprenait petite râpée morvandelle au saumon fumé, magret de canard aux girolles, etc. et le nougat glacé aux fruits rouges.

La **trésorerie** était toujours assurée par le Parc (2 500 F), le Conseil Régional de Bourgogne (3000 F), l'Académie du Morvan (1 500 F), ceci devant couvrir la dotation de 5 000 F au lauréat plus les frais (secrétariat, poste, téléphone etc.), cela étant équilibré grâce au concours de « Tourisme en Morvan ».

Tout était donc prêt pour la **cérémonie officielle** en la salle de l'hôtel de ville de Lormes, où nous accueillait le maire Christian PAUL. Membres du jury, plusieurs candidats, journalistes, amis et personnalités furent donc rassemblés pour la proclamation des résultats du vote et aussi l'annonce du changement de président : Claude de RINCQUESEN a présenté son successeur Alain BAROIN.

Nous avons évoqué 6 **candidatures**, retenues parmi un bel ensemble de 15 ouvrages :

- « Vieilles images d'un canton de France : Lormes » par Henri BACHELIN
- « Les bêtes » par Gonzague d'ETE
- « La splendeur des Rolin » par Brigitte MAURICE-CHABARD
- « Et si je vous racontais » par Elie ROUSSEAU
- « Un maquis original : Louis » par Carine SAUGE
- « QUELQU'UN MARCHE LA-HAUT » par Fabrice LARDREAU, **ELU**

**L'AUTEUR** : Fabrice LARDREAU est né à Paris en 1965, mais a passé toutes ses vacances scolaires chez sa grand-mère à Chissey-en-Morvan, ce qui a bien sûr marqué sa jeunesse. Il travaille pour la communication au sein du Club Alpin Français et vit à Bourg-la-Reine, en région parisienne. L'auteur nous confie : « J'essaie, dans mon travail à Paris, comme dans mes écrits, de montrer combien le Morvan gagne à être connu et combien il est magnifique ».

**L'ŒUVRE** : Dans « Quelqu'un marche là-haut », nous suivons pas à pas, jour après jour, au fil d'une grille de mots croisés, la solitude d'une vieille dame. Cette grand-mère ne pourrait-elle être de notre famille quand elle épie les allées et venues dans le bourg, lorsqu'elle espère un appel téléphonique de ses enfants, ou qu'elle attend le retour du compagnon de sa vie. Le problème est que ce retour est impossible depuis un veuvage qu'elle a rayé de sa mémoire. Depuis, notre héroïne imagine, et mélange intimement le vécu réel et le rêve dont elle se convainc.

Récit réaliste et étrange d'une vie qui pourrait être la nôtre dans ce charmant bourg morvandiau où l'auteur nous fait témoin d'une vie sur le déclin où une veuve croit toujours entendre *quelqu'un marcher là-haut*.

Récit minutieux, notes justes, ton humain pour une vie que Fabrice LARDREAU nous fait partager pour notre plus grand plaisir.

## LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 2001

Le samedi 21 juillet 2001, le jury s'est réuni, sous la présidence d'Alain BAROIN, à l'Hôtel de la Poste à Saulieu.

La séance commença par une évocation émue du décès de deux membres du groupe : Marcel VIGREUX, décédé le 17 juillet 2001 à 68 ans et Tristan MAYA décédé le 27 août 2000 à 74 ans.

Puis il fut décidé la création d'un « Prix Marcel Vigreux », remis conjointement avec le « Prix Henri Perruchot ». Il récompenserait une publication sur le Morvan à caractère historique, géographique ou scientifique, alors que le Prix Perruchot serait décerné à une œuvre de fiction.

Le financement des Prix fut étudié : outre les subventions du Parc, de l'Académie et de la Région, il est prévu de solliciter les Conseils Généraux des 4 départements pour 2000 F chacun, ainsi que l'Université de Dijon.

De nouveaux membres sont admis au sein du jury : Liliane PINARD (professeur d'histoire au Lycée Bonaparte d'Autun) et Gérard CHAVENTON (enseignant en retraite à Saulieu).

Une première sélection s'est faite pour les Prix 2002 sur les 14 ouvrages provisoirement retenus.

La remise des Prix 2002 est prévue le samedi 20 juillet à Uchon (Saône et Loire) ; le repas sera pris sur place à l'Auberge de « la Croix Messire Jean » (de Guy FEDERSPIELD).

NOTA après réflexion, le samedi étant un mauvais jour pour la presse, il sera ultérieurement décidé que l'attribution aura lieu le lundi 22 juillet 2002.

### **XXIIème PRIX LITTERAIRES DU MORVAN 2002**

C'est au sommet d'un des plus beaux villages du Morvan, à Uchon, sur le plateau des rochers du Carnaval, à l'Auberge de la croix de Messire Jean, où le maître des lieux Guy FEDERSPIELD sut accueillir tous et toutes, que se déroula cette 22<sup>ème</sup> attribution.

Le jury travailla (en la salle de la mairie offerte par le maire M. GRAUER) dans la sérénité et l'objectivité au cours d'échanges fructueux et argumentés ; ses onze membres eurent à travailler sur 13 ouvrages concurrents : 8 au titre du Prix Henri Perruchot et 5 pour le Prix Marcel Vigreux. Donc choix malaisé et forcément 11 déçus sur 13 candidats.

D'ores et déjà le jury décida que les Prix 2004 seraient décernés dans l'Yonne à St Père-sous-Vézelay, mais auparavant une réunion intermédiaire est prévue en 2003 à Savault (Ouroux en Morvan).

Dans son allocution lors de la cérémonie officielle, le nouveau Président Alain BAROIN ne manqua pas de remercier les personnalités et les organismes dont le soutien financier permet la dotation des Prix du Morvan, ainsi que l'Association du Tourisme en Morvan pour son aide logistique depuis la création en 1960.



Alain BAROIN devait ensuite préciser que cette année 2002 voit une première : la séparation du Prix Littéraire en deux sections : œuvres de fiction avec le Prix Henri Perruchot et scientifique avec le Prix Marcel Vigreux ; chacun des lauréats reçut 760 euros.

La nouvelle organisation de notre équipe, avait vu le rôle de secrétaire confié à Bernard LEBLANC, tandis que celui de trésorier revint naturellement au trésorier de l'Association du Tourisme en Morvan, Paul GABORIAU. Les nombreuses demandes de subvention étant adressées aux collectivités diverses par Alain BAROIN (président du jury) conjointement avec François MANEY (Président de l'ATM).

Les **CANDIDATS** furent cette année là :

- « Villargoix ou la vie de paysans morvandiaux » par Madeleine GARREAU
- « Autun berceau d'ingénieurs et d'inventeurs » par B. MOROT-GAUDRY, G. PACAUD et M. REBOUL
- « Une enfance nivernaise en Morvan » par Jean EMERY
- « Une enfance abandonnée : Jean Genet à Alligny » par Jean-Pierre RENAULT
- « La fille des carrières » par Noël-Marcel PERE
- « Feu mon château en Morvan » par Bernard GALLOIS
- « La ferme du bois maudit » par Christophe TREMERAY
- « Vers au fil de ma vie » par Michel MULOT
- « Simples en Morvan » par Roland Paul GUDIN
- « La louve des Eruats » par Jean-Marc EULBRY
- « Semelay la mystérieuse » par Gonzague d'ETE
- « AUTUN A LA FIN DU XIX° SIECLE » par Anne-Marie DELATTRE-LAFAY, **ELUE au titre du Prix Vigreux**
- « DEMAINE J'AURAI MILLE ANS » par Maurice DIGOY et Rémi GUILLAUMEAU, **ELU au titre du Prix Perruchot**

#### **LAUREATE DU « PRIX VIGREUX »**

« Autun à la fin du XIX° siècle » est une *somme* qui fut une simple maîtrise universitaire, éditée par l'Académie du Morvan. Jeune et brillante historienne native d'Epinal et de jeunesse autunoise Anne-Marie LAFAY-DELATTRE a réalisé un « pavé » autunois en passe de devenir la référence concernant la ville dont Talleyrand fut l'Evêque. Pas une histoire d'Autun artistique mais une étude historique, sociologique et démographique, une étude poussée de tout ce qui a constitué la ville au fil des siècles.

#### **LAUREATS DU « PRIX PERRUCHOT »**

« Demain j'aurai mille ans » (aux Editions du « Pas de l'âne ») est un superbe recueil, de contes morvandiaux ainsi passés de l'oralité à l'écrit, parfois même du patois au français. Les deux auteurs avaient commencé ce travail juste avant la mort de Maurice DIGOY, et Rémi GUILLAUMEAU l'a poursuivi par fidélité autant que par passion. Et Michel HUVET de noter « le résultat est un livre étonnant ».

## LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 2003

Comme convenu en 2002 à Uchon, le jury s'est réuni le samedi 19 juillet 2003 au domicile morvandiau du président BAROIN, à Savault (Ouroux-en -Morvan). Cinq membres seulement étaient présents et d'autre part Liliane PINARD ne souhaitant plus faire partie du jury pour cause d'emploi du temps trop chargé, une autre personne est recherchée. Il est proposé les candidatures de Paule BERTRAND, professeur de littérature et de Marcel DORIGNY, professeur d'histoire à l'Université de Paris VIII.

Le groupe a fait le tour d'une part des subventions à solliciter et d'autre part des écrivains et éditeurs à contacter. Les courriers seront envoyés par le secrétaire fin octobre.

Les prix 2004 seront étudiés par le jury le lundi 19 juillet 2004, chez Henri MITTERAND à Saint-Père-sous-Vézelay. Toujours à St Père, le repas suivra et enfin à 15h. les prix seront décernés en la salle de la mairie.

La réunion se termine par l'examen des premières candidatures (11 déjà) suivi d'un repas confraternel au restaurant « La Loutière ».

### **XXIIIème PRIX LITTERAIRES DU MORVAN -2004**

Comme il avait été décidé, le jury s'est donc réuni chez l'un d'entre nous, Henri MITTERAND, grâce à sa gentille hospitalité à Saint Père sous Vézelay.

Faisaient partie de notre groupe Paule BERTRAND, Gérard CHAVENTON, Christian COLOMBET, Marcel DORIGNY, Michel HUVET, Bernard LEBLANC, Pierre LEGER, Henri MITTERAND, Marie-Hélène OLIVIER-MILLOT, François PRETET et Claude de RINCQUESEN.

De tous les livres reçus, voici les 9 ouvrages sélectionnés et donc discutés au cours d'un tour de table tout à la fois sérieux et amical :

a) « Prix Henri Perruchot »

- « Morvan noir » par Claude CHERMAIN
- « Saga morvandelle » par Roland- Paul GUDIN
- « On m'a dit dans le Morvan » par Henri MICAUX
- « Le Beurot » par Edmond-Philippe PELLETIER
- « Contes morvandiaux » par Georges RIGUET
- « CHRONIQUES DU CHAMP DES TEURLEES » par Marc ROSANSKI, **ELU**

b) « Prix Marcel Vigreux » :

- « Arleuf sous l'ancien régime » par Christian BOUCHOUX
- « Uchon pêle-mêle » par Jean VANNIER
- « VIEUX METIERS ET PRATIQUES OUBLIEES » par Georges BERTEAU, **ELU**

#### **1/ Lauréat du Prix Perruchot**

Marc ROSANSKI obtient ce prix pour son livre sorti aux éditions de l'Armançon. Bien que né à Versailles d'un père polonais, cet ingénieur est tombé amoureux du Morvan. Depuis sa maison proche de Quarré-les-Tombes, le Morvan lui a parlé et lui a révélé l'une de ses multiples et très

belles histoires qui tissent leur trame au fil des saisons « Chroniques du Champ des Teurlées » nous conte ainsi par petites touches les observations d'un parisien qui ne peut se passer de revenir dans ce pays de détours qu'est le Morvan.

## 2/ Lauréat du prix Vigreux

Georges BERTHEAU est né à La Tagnière (Saône et Loire.) en 1938, et à cause de la guerre, le petit Georges, au sein de sa famille et de son village, a vu la réactualisation de vieilles pratiques et de vieux métiers, les nécessités du moment faisant retourner au passé. Devenu technicien en orthopédie, BERTHEAU n'a pas oublié « Vieux métiers et pratiques oubliées en Bourgogne, Nivernais et Morvan ». Ni un dictionnaire, ni une encyclopédie, ce livre majestueux restitue le parfum de ces époques où les métiers spécifiques se confondaient avec la vie de ces gens du Morvan qui ont bâti ainsi sa légende autant que sa vérité (Michel HUVET).

Après le repas confraternel et traditionnel des membres du jury, accompagné du maire de St Père Christian Guyot, à l'annexe du restaurant de Marc MENEAU, la cérémonie officielle se déroula, à la mairie de St Père.

### LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 2005

Le jury s'est retrouvé le lundi juillet 2005 au domicile estival d'Alain BAROIN à Savault pour préparer la remise des prix de 2006 : listes des ouvrages éventuellement candidats, subventions, invitations, lieu et date. Un repas amical devait réunir ensuite les participants à l'auberge « Chez Flo » à Coeuzon (Ouroux)

### **XXIVème PRIX LITTERAIRES DU MORVAN 2006**

Cette nouvelle attribution, respectant le tour des 4 parties du Morvan, a eu lieu en Côte d'Or, en ce lundi 10 juillet 2006. La réunion de travail et de vote, présidée par Alain BAROIN, se déroula au 1er étage du café historique de Saulieu, le « café parisien » où se prit aussi le repas amical (avec des produits du terroir morvandiau) des membres du jury et de leurs conjoints.

Ce fut ensuite en la salle d'honneur de la mairie de Saulieu que se déroula la cérémonie officielle, en présence des jurés, de plusieurs candidats, des amis et personnalités, de la presse et bien évidemment du maire de Saulieu qui offrit le verre de l'amitié pour clore cette journée.

Le **financement** des Prix semble poser à nouveau de plus en plus de problème. A part le Conseil Général de Côte d'Or, avec la subvention de 200 € promise par le Président de BROISSIA, le Conseil Général de la Nièvre grâce à l'appui de Patrice JOLY (vice président), l'Académie et le Parc, le reste des aides est bien aléatoire, demande moult dossiers, et la réponse est souvent négative, les Collectivités refusant les aides dites « de fonctionnement ». Mais en mettant tout bout à bout, y compris la participation de l'ATM, la dotation aux lauréats est quand même possible.

Les **candidats** étaient au nombre de 9 :

- « Le blues du chariot » par Daniel CORANS
- « Quand irez-vous à nouveau en vacances en Morvan ? » par Jean-Pierre RENAULT
- « Les noces en Morvan » par Michel SALESSE
- « Le morvandiau tel qu'on le parle » par Roger DRON
- « Le Morvan Gallo-romain » Académie du Morvan
- « Achille Millien » par Jacques TREFOUEL et Daniel HENARD
- « De l'ombre à la lumière » par Alain HOUDAILLE
- « LES GENS DU PAYS » éditions Albin Michel , par Didier CORNAILLE, **ELU au titre du Prix Henri Perruchot**
- « MON VILLAGE EN SABOTS » éditions de l'Armançon par Maurice PAILLET, **ELU au titre du Prix Marcel Vigreux**

### REUNIONS INTERMEDIAIRES DE 2007

#### Réunion du samedi 10 mars à Savault

Au jury s'étaient joints François MANEY, président, et Bernard VIZIER, Secrétaire de l'Association du Tourisme en Morvan, laquelle apporte son soutien pour le financement de nos Prix. Les points suivants ont été étudiés et les décisions prises :

**notoriété des prix** : Bien distinguer les prix « Henri Perruchot » et « Marcel Vigreux »

- . Elaborer une plaquette comprenant le règlement des Prix, la liste des membres du jury, la liste des Prix depuis l'origine, une mini biographie de Perruchot et de Vigreux
- . Reconstituer un comité d'honneur des prix
- . Coopter de nouveaux membres, Marc ROZANSKI par exemple
- . Dissocier les dates de délibération du jury et de la remise des prix

**financement des prix** : élargir les sources de financement au-delà des partenaires actuellement sollicités ; notamment la D.R.A.C., le Centre Régional du Livre, les soutiens du monde économique etc.

**règlement des prix** : ne considérer que la qualité des ouvrages, éviter les « opportunités »

- . ne pas remettre de prix à un auteur décédé
- . accepter de décerner le prix à des bulletins ou revues
- . ne pas écarter à priori les publications à compte d'auteur

**secrétariat** : recherche d'un remplaçant à Bernard LEBLANC, démissionnaire

Pierre LEGER proposera un projet de la plaquette de présentation

Alain BAROIN assurera la duplication et l'envoi des documents

Pierre LEGER et Bernard LEBLANC feront au jury des propositions d'ouvrages et d'éditeurs à contacter.

#### Réunion du samedi 21 juillet 2007 à Savault.

Elle avait surtout pour but de voir les suites données aux décisions prises en mars (et ensuite de donner la note conviviale à la réunion, autour d'une table à « La Morvanelle » au lac des Settons)

Les points suivant ont été passés en revue :

- La plaquette de présentation a été étudiée par Pierre LEGER, diverses modifications et ajouts ont été envisagés
- Le comité d'honneur : plusieurs personnes ont répondu positivement pour en faire partie : Jean-Yves. CAULLET, Didier CORNAILLE, Patrice JOLY, Anne-Catherine LOISIER, Gérard OBERLE, Christian PAUL, Rémi REBYEROTTE, Simone RIGNAULT, Jean VIGREUX. D'autres personnes sont également contactées.
- Le financement des prix fait l'objet de sollicitations auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne, la Poste, la grande distribution, les journaux régionaux
- L'éventualité de doter le jury des prix d'un statut associatif indépendant
- Bernard LEBLANC présente une première liste de 8 ouvrages, candidats possibles

### XXVème PRIX LITTERAIRES DU MORVAN 2008

Tout débuta comme convenu précédemment, par la réunion de délibération du jury, dans le cadre discret et amical de Savault, au domicile du Président Alain BAROIN, propice à la sérénité des discussions. Ce qui n'empêcha pas ensuite le réconfort au restaurant du « Vieux Morvan » à Château-Chinon.

Le jury avait à choisir :

a) pour le « Prix Vigreux »

- « Le lac des Settons » de Janine BARDONNET
- « Vie et œuvre de Georges Riguet » de Maurice RIGUET
- « Le Morvan vu par ses peintres » de Jean-Louis BALLERET
- « L'approvisionnement de Paris en bois, de la Régence à la Révolution » de Marie-Hélène BOURQUIN-SIMONIN
- « Lexique du patois de Liernais » de Xavier BERTRAND
- « BIBRACTE » d'Anne-Marie ROMERO, **ELUE**

b) pour le « Prix Perruchot »

- « Voyage au pays des mille veuves » de Jean-Charles COUGNY
- « Simples contes des villages » de Henri DUCROS
- « La mort de Lou » de Claude CHERMAIN
- « Légendes du Morvan » de Sandra AMANI
- « LES TAILLEURS D'ESPERANCE » d'Ignacio CATALAN, **ELU**

**BIBRACTE** est l'œuvre très documentée, fort bien illustrée et très justement pédagogique, d'une journaliste du Figaro, Anne-Marie ROMERO. Au fil des années de son travail sur le site du Beuvray, elle est devenue une spécialiste incontestée de l'archéologie et de l'histoire gauloise. Son livre est une synthèse (accessible à tous) des travaux entrepris sur cette colline, couvrant la période allant de l'époque de Napoléon III avec les archéologues BULLIOT et DECHELETTE jusqu'à nos jours et le retentissement international donné aux fouilles avec l'appui de François MITTERAND, le livre couronné est une somme indispensable pour ceux qui s'intéressent à l'histoire du Morvan et de la Gaule.

**LES TAILLEURS d'ESPERANCE** (publiés aux Editions de l'Armançon) nous entraînent, grâce à la plume d'Ignacio CATALAN, dans l'histoire industrielle et sociale du Pays d'Arnay-le-Duc en évoquant l'usine de limes qui rythma la vie de la cité arnétoise pendant un siècle. Natif d'Arnay, (en 1938) puis banquier à Paris, Ignacio reste attaché au pays de son enfance et veut décrire comment fonctionna l'usine, prospère au XIX<sup>e</sup> siècle, et dont la production fut unique, appréciée en France et dans le monde ; ceci de 1845 à 1858. Les parents de l'auteur, basques espagnols se sont réfugiés à Arnay-le-Duc pour fuir la guerre civile. Ils ont été très bien acceptés par les habitants, mais Catalan a été influencé par les souvenirs de cette période de l'histoire, et cela l'a conduit à décrire à travers la lutte des classes et les révoltes ouvrières, l'opposition de Victor Proutat, un des patrons de l'usine à Léonce, militant républicain, le tout vécu par Justin, ancien jeune agriculteur, contraint de quitter la ferme familiale.

C'est donc à la Maison du Parc du Morvan, à Saint-Brisson, le samedi 4 octobre 2008, que les Prix furent remis, dans le cadre de la fête d'automne et fête des associations. L'assistance fut nombreuse (malgré un vent bien frais), I. CATALAN était présent, mais A.M. ROMERO était absente, retenue par un problème familial.

### **LA REUNION INTERMEDIAIRE DE 2009**

Décidément, l'idée de se revoir pour travailler, l'année intermédiaire était bonne et nous avons eu tort de l'abandonner ! Une telle rencontre est utile, aussi Alain BAROIN nous a-t-il reçu à Savault le vendredi 17 juillet 2009. Nous avons pu ainsi :

a) étudier le financement des prix : nous avons reçu le soutien habituel du Parc et de l'Académie, plus le Conseil Général de la Nièvre et aussi de nouveaux partenaires (GMF, Journal de Saône et Loire, Journal du Centre, Bien Public et promesse de l'Yonne Républicaine). Nous disposons donc d'un solde de 2 780 € pour la session des Prix 2010.

b) remise des prix 2010 : il est adopté la séparation de la délibération (à Savault le vendredi 23 juillet 2010) et la remise lors du Salon du Livre de Saulieu (le samedi 31 juillet 2010).

c) cooptation d'un nouveau membre : suite au désir de Marie-Hélène OLIVIER-MILLOT de quitter le jury, Pierre LEGER propose le nom de Viviane CATANE (bibliothécaire d'Autun).

d) liste d'ouvrages : Bernard LEBLANC propose une première liste de 9 romans (prix Perruchot) et 9 études (prix Vigreux).

Au cours de l'été entrevues et courriers ont permis de :

- contacter Anne-Catherine LOISIER et Colette GROSSETETE pour la fête du livre à Saulieu en 2010
- regretter que la remise des Prix 2008 ait été un peu « noyée » dans les fêtes du Parc en 2008
- préférer le samedi au dimanche pour la remise des prix (surtout pour la presse)
- mettre définitivement au point un article des statuts de l'A.T.M pour que les questions de trésorerie soient claires avec les Prix
- enregistrer quelques autres parutions d'ouvrages.

## XXVIème PRIX LITTÉRAIRES DU MORVAN 2010

Lors de l'inauguration de la jeune fête du livre à Saulieu, intitulée « *Saulieu au cœur des livres* », eut lieu la 25ème attribution des deux Prix littéraires du Morvan, dans le vaste espace Jean Bertin, en présence de tous les exposants, (donc auteurs), des visiteurs, de la presse et bien évidemment des personnalités dont la maire de Saulieu Anne-Catherine LOISIER et l'adjointe à la culture Colette GROSSETETE. En cette année, le président BAROIN et le co-fondateur Claude de RINCQUESEN ne manquèrent pas d'évoquer le cinquantenaire de nos prix, fondés en 1960 par René PRETET, Marcel BARBOTTE, Tristan MAYA, Henri PERRUCHOT, et Claude de RINCQUESEN.

Précisons que sur la mezzanine, la municipalité avait installé une belle vitrine comprenant tous les ouvrages ayant reçu notre Prix depuis la création en 1960 et la première remise en 1961.

Cette journée avait bien sûr été précédée de la réunion délibérative chez Alain BAROIN le vendredi 23 juillet, suivie d'un repas amical pris à l'Auberge de l'Atre, à Quarré-les-Tombes, chez Francis SALAMOLARD, nouveau président de l'Association du Tourisme en Morvan.

Rappelons que lors de cette réunion de délibération à Savault, le jury avait eu à choisir entre :

a) pour le « Prix Henri Perruchot »

- « Morvan de chien » par Laurent RIVIERE
- « L'oiselier du lac Morvan » par Jean-Marc EULBRY
- « Vagabondages » par Marcel NARQUIN
- « Impressions morvanelles » par Valérie PASCUALE
- « CLAIR DE LUNE A OUALPAY » par Jean-Charles COUGNY, **ELU**

b) pour le « Prix Marcel Vigreux »

- « Les grands évènements du Nivernais » par Michel BENOIT
- « Les dames de la vallée » par Jean-Patrick RAMILLON
- « La Résistance en Morvan » par Association du Maquis Bernard
- « LA REVOLUTION VECUE EN MORVAN DANS LE DISTRICT DE CHATEAU-CHINON » par André PARIS, **ELU**

Dans un numéro spécial du bulletin de l'académie du Morvan dont il fut le président **André PARIS** nous livre une étude très fouillée de la période allant de l'Ancien Régime à la Monarchie Constitutionnelle, vécue dans le district de Château-Chinon. Œuvre magistrale de l'un de nos éminents académiciens, né en 1923, habitant Corancy, ancien élève de l'ENS de St Cloud professeur de lycée en retraite.

De son côté **Jean-Charles COUGNY** invente ce village du sud Morvan, Oualpay, où un projet de décharge de produits radioactifs sème la révolution dans ce village tranquille. Né à Nevers en 1957, et installé à Poil comme paysan-écrivain, COUGNY nous sert une chronique villageoise alerte, agréable, ayant bien souvent l'aspect de la réalité. En toile de fond, on devine quelques comptes à régler avec telle autorité, telle situation, donc de piques, qui restent toutefois dans le style aimable.

Cet auteur atypique, fils d'exploitant agricole à Magny-Cours passe son bac scientifique avant de suivre ses parents pour devenir paysan en Morvan. C'est la recherche de ses ancêtres qui lui fait découvrir l'histoire d'une de ses aïeules, qu'il veut raconter et ceci l'entraîne sur la voie de l'écriture.



## **ANNEXES**

### **A) LISTE DES MEMBRES DU JURY 2010**

BAROIN Alain	70 bd Soult 75 012 Paris 01 43 42 39 67 06 72 21 63 30 et Savault 03 86 78 24 50 <a href="mailto:abaroin@orange.fr">abaroin@orange.fr</a>
BERTRAND Paule CATANE Viviane	La Cassine 21 430 Liernais 06 15 33 29 47 Bibliothèque d'Autun -BP 133-71 403 Autun Cedex <a href="mailto:direction-bib-autun@orange.fr">direction-bib-autun@orange.fr</a> et rue du collège à Saulieu
COLOMBET Christian	11 Bd du Mal Leclerc - 21 240 Talant-03 80 55 50 49 <a href="mailto:C.COLOMBET@dijon.cci.fr">C.COLOMBET@dijon.cci.fr</a>
DORIGNY Marcel	74 rue Max Dormoy 75 018 Paris – 01 46 07 36 71 et 03 85 82 56 78 à St Léger-sous-Beuvray <a href="mailto:MDorigny@aol.com">MDorigny@aol.com</a>
HUVET Michel	54 Bd Carnot 21 000 Dijon – 03 80 65 14 75 <a href="mailto:huvetm@wanadoo.fr">huvetm@wanadoo.fr</a>
LEBLANC Bernard LEGER Pierre	Esbruyères 21 230 Viévy – 06 31 65 40 03 14 rue Jacob 71 240 Varennes-le-Grand 03 85 44 20 68 <a href="mailto:pplc.leger@sfr.fr">pplc.leger@sfr.fr</a>
MITTERAND Henri	4 rue Cuif 94 410 St Maurice 01 43 68 22 57 et St Père sous Vézelay <a href="mailto:hcmitt@aol.com">hcmitt@aol.com</a>
PRETET François REY (dit Rosanski) Marc	15 rue du Bois Verdenet 71 380 Allériot 46 rue de l'Assomption 21 490 Orgeux 03 80 36 00 61 <a href="mailto:marc.rey@edf.fr">marc.rey@edf.fr</a>
RINCQUESEN Claude de	21 430 Liernais 03 80 84 42 37 <a href="mailto:claudede-rincquesen@orange.fr">claudede-rincquesen@orange.fr</a>

### **B) LES PRESIDENTS SUCCESSIFS DU JURY**

Henri PERRUCHOT	de 1960 à 1968
Roger DENUX	de 1968 à 1981
Jean SEVERIN	de 1982 à 1985
Claude de RINCQUESEN	de 1985 à 2000
Alain BAROIN	de 2001 à nos jours

### **C) GENRE D'OUVRAGES DEPUIS LA FONDATION**

catégorie fiction (romans)	16
catégorie scientifique (études)	18

## **D) LIEUX D'ATTRIBUTION**

- Côte d'Or :	Thoisly, Arnay, Saulieu, Saulieu , Liernais, Saulieu , Saulieu	7
- Nièvre :	Luzy, Dun, St Honoré , Clamecy, Moulins-Engilbert, Lormes, St Brisson	7
- Saône et Loire :	Autun , Autun, Creusot, St Léger ss Beuvray, Autun, Uchon	6
- Yonne :	Avallon , Avallon , Vézelay, Quarré-les-Tombes , Avallon, St Père	6

## **E) LISTE DES OUVRAGES ET AUTEURS PRIMES**

### **1/ Prix de littérature « Henri PERRUCHOT », fondé à Liernais en 1960**

- « La Boucharde »	Georges de VILPREY
- « Les Frères Danger »	François CLEMENT
- « Sans déchirer la mousseline »	Marie-Louise DEGROUX
- « Histoire de l'Ecole militaire d'Autun »	André COUPIREAU
- « Le Morvan cœur de la France »	Joseph BRULEY
- « Le Morvan, la terre et les hommes »	Jacqueline BONNAMOUR
- « En Morvan »	Joseph PASQUET
- « Les enfants éblouis »	Jean SEVERIN
- « L'âme du Morvan »	Alfred GUILLAUME
- « Le Parisien de la Marguerite »	Gilbert DALET
- « Mon village sur Cure »	Dom Bénigne DEFARGES
- « Morvandiaux mes frères »	Julien DACHE
- « Au temps des bâculots »	Claude PALLOT
- « Le vent sur la maison »	Marylène CLEMENT
- « Le grand flot »	Daniel HENARD
- « Ton village terre morvandelle »	Odette YVARS-PLOUD
- « Georges Leyton dit Socrate »	Pierre DUCROC
- « Les étangs de Marrault »	Francis FARLEY
- « Paysans et notables du Morvan »	Marcel VIGREUX
- « Vauban »	Bernard PUJO
- « Bibracte et les Eduens »	Christian GOUDINEAU et Christian PEYRE
- « Les mammifères sauvages en Morvan »	Daniel SIRUGUE
- « Les mentalités religieuses en Morvan »	Liliane PINARD
- « Quelqu'un marche là-haut »	Fabrice LARDREAU
- « Autun à la fin du 19° siècle »	Anne-Marie LAFAY
- « Chroniques du champ des Teurlées »	Marc ROZANSKI
- « Les gens du pays »	Didier CORNAILLE
- « Les tailleurs d'espérance »	Ignacio CATALAN
- « Clair de Lune à Oualpay »	Jean-Charles COUGNY

### **2/ Prix d'études morvandelles « Marcel VIGREUX », fondé à Uchon en 2002**

- « Demain j'aurai mille ans »	Rémi GUILLAUMEAU
- « Vieux métiers oubliés »	Georges BERTHEAU

- « Mon village en sabots » Marcel PAILLET
- « Bibracte » Anne-Marie ROMERO
- « La Révolution vécue en Morvan » André PARIS

## **F) REGLEMENT DES PRIX LITTERAIRES DU MORVAN**

Prix littéraires du Morvan – « Henri PERRUCHOT » (option fiction)

Prix d'études morvandelles « Marcel VIGREUX » (option études)

### **ATTRIBUTION**

Ce prix est attribué (en principe) chaque année paire au mois de juillet ou d'août et est décerné tour à tour dans une localité de la partie morvandelle de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire ou de l'Yonne (le lieu est précisé en temps utile aux candidats).

Les prix sont donnés à toute œuvre littéraire imprimée, en vers ou en prose, parue dans les deux ans précédant la remise des prix. Les ouvrages pourront être des essais, poèmes, romans, biographies, histoire, folklore, géologie art, etc...à condition seulement qu'ils concernent le Morvan ou les contrées limitrophes de ce vieux bastion éduen.

Le jury tiendra le plus grand compte de la valeur d'**ambassadeur** du livre présenté.

Notons que ces Prix régionalistes sont patronnés par l'Académie du Morvan et, d'autre part, encouragés par le Parc Naturel Régional du Morvan

MONTANT la dotation de chacun des prix est d'au minimum de            euros

### **ENVOIS**

Les envois de livres sont à faire avant le 1er Mai de l'année d'attribution, à destination de chacun des membres du jury. Les candidats devront donc disposer de 12 exemplaires de l'œuvre qu'ils désirent voir primer.

Toutefois, pour certains ouvrages coûteux, les candidats pourront n'envoyer que 4 exemplaires, groupés au nom du Président, qui les fera circuler auprès des membres du jury.

Aucun exemplaire ne sera rendu.

Les candidats devront, avant le 1er juin de l'année paire dernier délai, envoyer au secrétariat biographie, bibliographie et 2 photos d'identité pour la constitution du dossier.

Les envois devront comporter la mention « Prix Littéraire du Morvan »

Après l'envoi de l'ouvrage et du dépôt de candidature auprès du secrétariat, le Président enverra aux candidats la liste des membres du jury et l'auteur ou son éditeur seront invités à signaler sans faute l'envoi des ouvrages aux membres du jury.

### **SECRETARIAT**

Chez le Président : Alain Baroin – 70 Bd Soult – 75012 Paris

## G) CONVENTION ADMINISTRATIVE

L'Association du Tourisme en Morvan et les Prix Littéraires du Morvan ont adopté en 2009 l'additif suivant aux statuts de l'A.T.M. :

**Une des activités historiques de l'A.T.M. est l'attribution biennale de Prix destinés à encourager la littérature morvandelle, ceci depuis 1960.**

**Il est entendu que tout ce qui concerne les ouvrages et leur auteur est géré par une équipe indépendante : le jury des prix littéraires du Morvan dont le président fait partie de droit du Conseil d'administration de l'Association du Tourisme en Morvan, qui est ainsi informé du déroulement du Prix.**

**Le soutien logistique et financier (frais et dotation) est assuré avec le concours de l'A.T.M. Pour cela les comptes afférents aux Prix Littéraires sont inclus dans la comptabilité générale de l'Association, mais font l'objet d'une gestion clairement séparée, visant à l'équilibre des comptes *prix littéraires* ; l'appui des finances générales de l'ATM en faveur des dotations ne pouvant avoir lieu qu'en situation exceptionnelle, décidée par le Conseil d'Administration.**

Directeur et rédacteur de la publication : Claude de Rincquesen

Adresse : 21430 Liernais

Tirage : par nos soins

Dépôt légal : à parution

